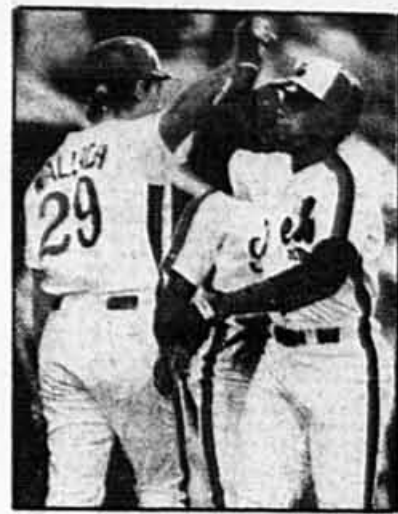


Aujourd'hui



S3 EXPOS 11 PIRATES 6

L'attaque des Expos fait des ravages et leur permet de se rapprocher à deux parties des Cubs, en troisième position.

A13 AZT

Plus de 6000 Canadiens seropositifs pourront bénéficier du traitement à l'AZT, médicament qui prolongerait la vie des patients.

B6 AFRIQUE DU SUD

Plus de trois millions de Sud-Africains ont fait la grève, hier, tandis que l'électorat blanc réduisait considérablement la majorité du PN.

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... D8 à D12
marchandises..... D12, D13
emplois..... D13 à D15
automobiles..... D15, D16
propositions d'affaires..... C2

Arts et spectacles

informations..... cahier E
horaires..... E6

Bandes dessinées

Bridge..... D14

Deces

Design / Art de vivre D1 à D6

Economie

Editorial..... B2

Etes-vous observateur?

Feuilleton..... D8

Horoscope

Le monde..... B6, B7

Mots croisés

«Mot mystère»..... D13

Television

Tribune libre..... B2

TABLOÏD SPORTS

Golf — La grande trappe. 13

Mots croisés..... 14



Québec impose d'autres sanctions mais les infirmières ne rentrent pas



Diane Lavallée: plus les mesures du gouvernement seront repressives, plus les infirmières vont se dresser.

Dès demain, les grévistes perdront une année d'ancienneté par jour de grève

DENIS LESSARD et FRANÇOIS FOREST

L'exécutif de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ) a maintenu, hier soir, son mot d'ordre de grève générale illégale et a accusé le gouvernement Bourassa de «jeter de l'huile sur le feu».

C'est ainsi que les infirmières ont répondu, défiant l'ordonnance de retour au travail du Conseil des services essentiels, les décrets adoptés par le conseil des ministres et les appels pressants du premier ministre Robert Bourassa, du président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux, et de la présidente du Comité provincial des malades, Mme Michèle Lamquin-Éthier.

Le gouvernement Bourassa a opté pour la bombe à retardement en vue d'obtenir le retour au travail des infirmières. Ce n'est en effet qu'à compter de demain matin que Québec utilisera le recours ultime prévu par la loi 160, la coupure d'une année d'ancienneté par jour de grève pour les infirmières qui décideront de poursuivre leur débrayage illégal.

Hier, en conférence de presse, M. Johnson et Mme Lavoie-Roux ont insisté sur le caractère draconien des trois décrets qu'ils venaient d'adopter à la réunion du conseil des ministres.

Québec a opté pour une «gradation» dans sa réplique aux infirmières «pour leur donner le temps de réfléchir», explique-t-on.

En fin de soirée, hier, la FIIQ annonçait qu'elle s'apprêtait à présenter une contre-proposition au gouvernement dans les heures suivantes. Un porte-parole du premier ministre Robert Bourassa a déclaré de son côté à La Presse que le gouvernement espérait que les infirmières y «pensaient à deux fois» avant de poursuivre leur débrayage illégal.

Le porte-parole a dit que le gouvernement avait prévu que les infirmières se «braqueraient» après les nouvelles sanctions imposées hier, mais que les prochaines heures amèneraient une réplique «moins émotive».

Affrontement important
S'adressant aux journalistes après avoir été ovationnée par l'assemblée plénière des 500 membres du conseil fédéral de la FIIQ, la présidente, Diane Lavallée, a mis le gouvernement en garde contre «la stratégie de crainte et d'escalade des mesures repressives».

Le gouvernement ne doit pas oublier, a-t-elle dit en substance, que la population est notre alliée, que la FIIQ est l'outil de bataille.

• A 3: Les malades prennent leur mal en patience
• A 4: La CSN et la CEQ dénoncent Bourassa

Le Parc olympique est idéal pour le futur Forum

GUY PINARD

Le futur amphithéâtre du Canadien de Montréal sera construit sur la partie est du Parc olympique, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Maurice-Richard.

Voilà ce qui se dégage d'une évaluation, faite par La Presse, des sites mentionnés par la revue publique depuis que la direction du Canadien a annoncé son intention de se doter d'un nouvel amphithéâtre plutôt que d'envisager un agrandissement du Forum actuel.

Tout en reconnaissant qu'il y a beaucoup de vrai dans l'évaluation de La Presse, François-Xavier Seigneur, le porte-parole du Canadien, assure que la décision n'est pas prise, qu'elle ne le sera pas avant un certain temps et que le Canadien n'a entrepris de démarche auprès d'aucun des propriétaires des terrains étudiés par La Presse. «Les études n'ont pas été complétées à la satisfaction du Forum», a-t-il dit, en parlant du mandat accordé au Groupe Lavallée.

La Presse a tenté d'obtenir une interview de Daniel Arbour, le responsable du dossier chez Lavallée. Cette demande a été refusée par Clément Richard, président de Lavallée Communications, en indiquant que le client était le seul autorisé à faire des commentaires.

L'annonce du 25 août
La Presse a entrepris sa démarche au lendemain de la conférence de presse du 25 août, au cours de laquelle Ronald Corey, président de l'équipe, a annoncé sa décision de ne pas rénover le Forum.

Cette décision découlait de l'étude effectuée par le Groupe Lavallée. Officiellement, le contrat accordé à Lavallée se limitait au mandat d'évaluer la possibilité de rénover et agrandir le Forum. Or, l'étude comprenait sûrement un deuxième mandat puisqu'en conférence de presse, M. Arbour a fait état d'une vingtaine d'emplacements possibles pour le futur amphithéâtre, et il a même souligné que le site du Parc olympique était celui qui soulevait le moins de problèmes.

Trois autres emplacements ont été mentionnés dans les jours suivants, mais aucun ne se compare au Parc olympique. Examinons-les.

■ L'hippodrome Blue Bonnets, situé au nord-ouest de l'intersection de l'autoroute Décarie et de la rue Jean-Talon. Les obstacles sont nombreux à cet endroit: la station de métro Namur est séparée de l'emplacement par la tranchée de l'autoroute Décarie; l'emplacement est zoné résidentiel et il est douteux que la Ville de Montréal accepte de modifier ce zonage, ce qu'elle a refusé de faire jusqu'à maintenant; enfin, ce terrain est la propriété de la Corporation Campeau, qui développera cette «mine d'or» au moment et de la manière de son choix.

■ L'emplacement de la Brasse-VOIR FORUM EN A 2

Dédommagement de \$1,9 million pour une erreur médicale

ANDRÉ NOËL

Un couple de Montréal vient d'obtenir un dédommagement de \$1,9 million pour une erreur médicale survenue au moment de la naissance de leur fils, en mai 1981, resté handicapé depuis.

Le montant a été consenti par l'hôpital Notre-Dame, un médecin et un résident, ainsi que par leurs compagnies d'assurances respectives dans un règlement hors cour, après plusieurs années de démêlés devant les tribunaux.

Il s'agit d'une des plus grosses sommes jamais versées au Québec à la suite d'une erreur médicale. Si l'enfant vit jusqu'à 70 ans, il aura reçu un total de \$15 millions en cumulant les rentes mensuelles.

L'hôpital et les médecins ne re-

connaissent pas formellement leur responsabilité. Mais ils indiquent, dans le règlement, qu'ils veulent mettre un terme au litige.

Selon la poursuite, déposée à la Cour supérieure en mai 1984, le jeune Malik Ben Abdelkader est resté paralysé pour le reste de ses jours parce que son cerveau a été privé d'oxygène avant sa naissance.

Malik, qui a aujourd'hui 8 ans, souffre d'une encéphalopathie chronique très sévère, due à une anoxie asphyxie. Son incapacité est totale et permanente: il est intelligent, mais ne peut pas mouvoir ses membres, ni parler.

Cette déficience aurait pu être évitée si l'accouchement s'était passé autrement, souligne la poursuite, qui relate les faits suivants.

Le 13 mai 1981, vers 19h, Djamilia Ben Abdelkader est admise à

l'hôpital Notre-Dame, sous les ordres de son médecin, le docteur Rodolphe Hotte, en vue de provoquer son accouchement. Elle a des pertes sanguines.

Mme Abdelkader en était à sa deuxième grossesse. Le premier enfant était né prématurément deux années plus tôt. La mère présentait des symptômes identiques à ceux de son premier accouchement, soit un hoquet ininterrompu à compter du cinquième mois de grossesse.

Malgré ces mauvaises dispositions, aucun test n'est pratiqué pour évaluer le stress chez le fœtus. Le lendemain, vers 16h, le travail commence. La mère est très faible. Vers 19h 30, elle avise un résident, le docteur Marcel Jodoin, qu'elle est en travail. Selon la poursuite, «le docteur Jodoin s'est contenté de rire et n'a pas

VOIR ERREUR EN A 2

Simenon a réussi à cacher son décès...

d'après l'Agence France-Presse
LAUSANNE

Auteur de feuilletons par nécessité, romancier par goût, monstre littéraire par génie, Georges Simenon est mort lundi, à l'âge de 86 ans, dans une vieille ferme de Lausanne, et a été incinéré sans cérémonie hier matin à la chapelle Saint-Roch, située à proximité de son domicile.

Ses voisins n'ont appris la nouvelle qu'en allumant la radio, hier matin, un souci de discrétion ayant incité le romancier à exiger de ses proches qu'ils n'annoncent pas son décès avant ses obsèques. «Il était charmant, discret et très courtois», a déclaré l'un d'eux. Quant à son ex-épouse, la Québécoise Denise Ouimet, dont il était pourtant séparé depuis 20 ans, elle s'est dite choquée.

L'écrivain a laissé un testament dont la teneur n'a pas encore été révélée. Mais on dit qu'il a exprimé le souhait que ses cendres soient dispersées sous le grand cèdre de sa ferme, comme on l'a fait pour sa fille, Marie-Jo, morte à 25 ans. Son suicide, le 19 mai 1978, à Paris, aura bouleversé les 20 dernières années de l'écrivain.

Ce boulimique de l'écriture, qui, jeune reporter à la Gazette de Liège, s'était fait tirer l'oreille par son rédacteur en chef pour s'obstiner à écrire bazar avec un «d» final, ne se doutait pas qu'André Gide dirait un jour de lui qu'il était «le plus grand peut-être, et le plus vraiment romancier» de la littérature française contemporaine.

Simenon, que le voisinage n'apercevait plus que de loin en loïn dans un fauteuil roulant, s'est éteint aux petites heures du

matin dans une discrétion qui jure avec sa légende, où à la fureur d'écrire se mêlait un goût effréné des femmes, des voyages et de l'argent.

Il y a quelques années, Simenon n'hésitait pas à scandaliser en clamant qu'au mot «femme» il préférerait celui de «femelle» et qu'il pensait que celle-ci «serait beaucoup mieux au harem que partout ailleurs.» Ou en affichant, devenu millionnaire des lettres, un souverain mépris pour l'argent, «fait pour que l'on s'en débarrasse.»

Né à Liège, une ville qui va marquer une partie de son oeuvre, le 13 février 1903, Georges,

VOIR SIMENON EN A 2

• E 1: 100 000 Simenon par année vendus au Québec



Georges Simenon, 1903-1989

La solution SIMPLICITÉ ET PUISSANCE
ORDINATEUR AMSTRAD 30 MEGABYTES
LOGICIEL WORKS FRANÇAIS
IMPRIMANTE DE QUALITÉ
AMSTRAD Works 2495\$

SUITE DE LA UNE

SANCTIONS

Quebec impose d'autres sanctions mais les infirmières ne rentrent pas

de milliers d'infirmières qui remettent à l'heure actuelle leur pratique en question. Elle a ajouté: «Le gouvernement aurait avantage à évaluer politiquement les moyens qu'il prendra pour mater les infirmières. Plus les mesures seront répressives, plus les infirmières vont se dresser.»

La présidente de la FIIQ a ajouté n'être pas surprise de voir le gouvernement utiliser certaines dispositions de la loi 160 pour durcir le conflit et présager de ce qui peut maintenant advenir. «Nos avocats ont passé la matinée à informer les délégués du conseil fédéral. Toutes sont parfaitement conscientes du geste qu'elles font. Et cela vaut égale-

ment pour les grévistes sur les pickets de grève où la démobilité n'existe pas.»

Mme Lavallée a écarté la menace des scabs, rappelant qu'une grande majorité d'infirmières disponibles sont syndiquées et qu'elles avaient déjà retiré leur disponibilité à plusieurs hôpitaux.

Pas d'amnistie

Toutefois, avec moins de 60 p. cent des lits disponibles — plus de 5300 lits étaient fermés hier — le manque de services est devenu évident, estime Mme Lavoie-Roux.

Depuis mardi matin, les infirmières sont mises à l'amende. Elles perdent l'équivalent de deux jours de salaire pour chaque jour de grève, une décision pour laquelle «l'amnistie est totalement exclue», a promis le ministre Johnson. Les \$3,4 millions ainsi récoltés chaque jour seront don-

Les services essentiels ne seraient assurés en moyenne qu'à 30 p. cent

MARIE-FRANCE LÉGER

Deux jours après le déclenchement de la grève, les infirmières s'en tiennent aux listes de services essentiels déposées à la fin de semaine dernière dans chaque établissement hospitalier du Québec. Dans les urgences et aux soins intensifs, les services essentiels sont toujours maintenus à 100 p. cent dans tous les hôpitaux; mais dans les unités de soins généraux, le pourcentage chute à 30 et tombe parfois à zéro.

Les listes proposées par les infirmières de la FIIQ dans chaque centre hospitalier ne sont pas reconnues par le Conseil des services essentiels. Le Conseil considère en effet que la grève est illégale parce que les syndiqués n'ont pas respecté le processus en vigueur.

Carole Bégin, du CSE, explique que les listes auraient d'abord dû être déposées trois mois avant le déclenchement de la grève. De plus, les normes contenues dans

ces listes sont nettement au-dessous de celles établies par le Code du travail.

Le Code prévoit en effet que les services essentiels doivent être assurés à 90 p. cent dans les hôpitaux de longue durée et les centres d'accueil. À 80 p. cent dans les hôpitaux de courte durée et à 60 p. cent dans les CLSC.

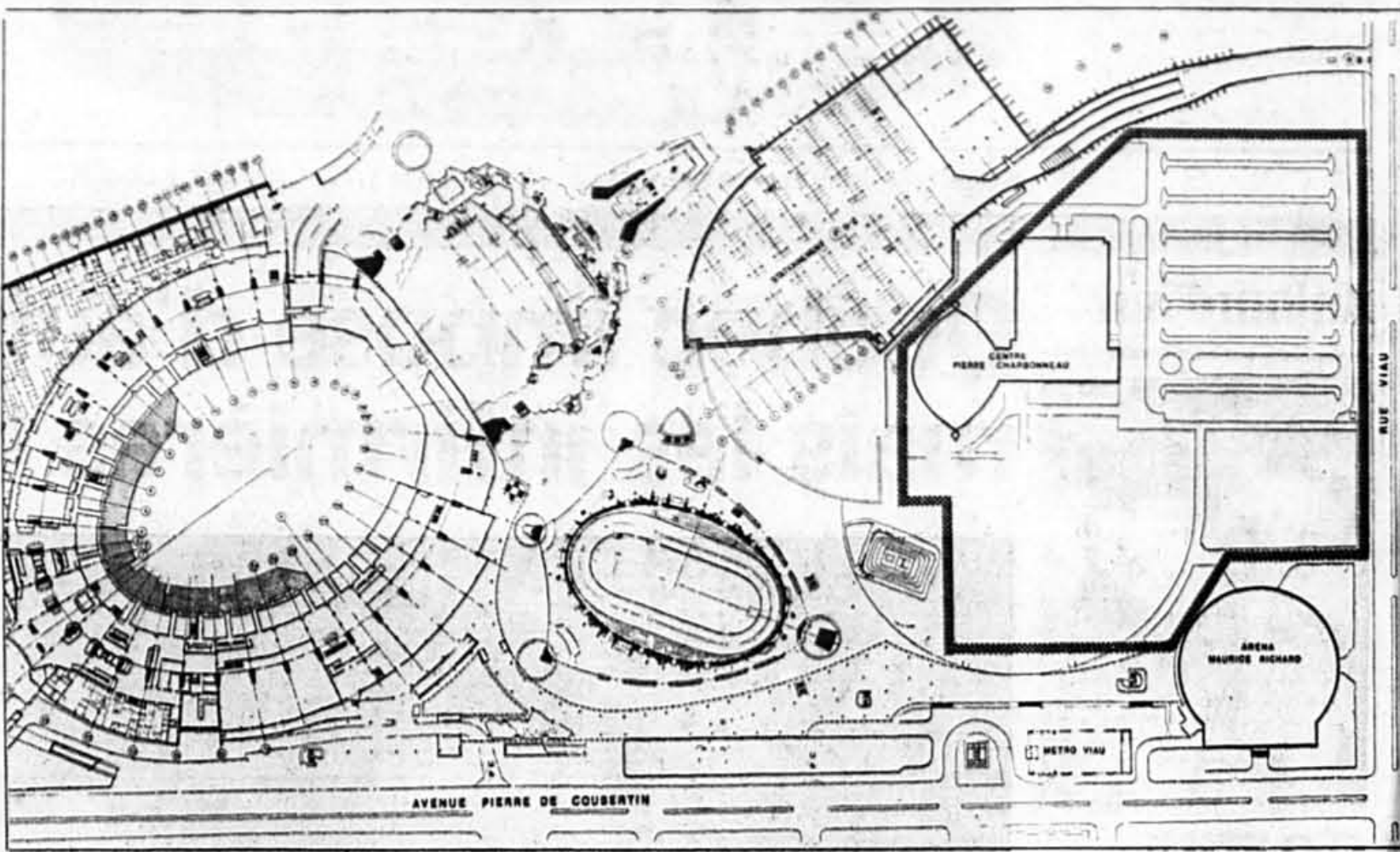
Conditions difficiles

Sur le terrain, la situation est bien différente. Un inventaire rapide de quelques hôpitaux tend à confirmer les chiffres compilés par l'Association des hôpitaux du Québec qui montrent que seulement 30 p. cent des services essentiels sont assurés dans les unités de soins généraux. Mais, même si dans la plupart des centres hospitaliers, on se satisfait pour le moment du fonctionnement relatif des établissements, ce n'est pas le cas à l'hôpital Notre-Dame et au centre hospitalier de Mont Laurier.

Dans ces deux hôpitaux, les conditions sont plus difficiles. À Notre-Dame, les départements de soins généraux ont perdu toutes leurs infirmières. Dans les urgences, les syndiqués de la FIIQ ne veulent pas s'occuper des patients dans les corridors. Les infirmières-cadres font office de remplaçantes, mais elles sont beaucoup moins nombreuses.

Le centre hospitalier de Mont Laurier connaît également des jours sombres. Les services essentiels, assurés par les grévistes aux soins généraux, sont à zéro. Et les infirmières-cadres ne sont que quatre pour remplacer les huit infirmières habituelles. À Mont Laurier, en plus, mardi matin et hier matin, les employés de la CSN ont refusé de franchir les pickets de grève pendant presque deux heures.

Le Jewish General Hospital, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et l'hôpital Sacré-Coeur sont parmi les établissements plus nombreux où les services essentiels sont maintenus entre 20 et 50 p. cent aux soins généraux. Les pourcentages varient pour chaque département et chaque établissement.



Tout porte à croire que le prochain amphithéâtre du Canadien sera construit dans la partie orientale du Parc olympique, à proximité de la rue Viau. La ligne hachurée indique le secteur du Parc olympique qui est actuellement la propriété exclusive de la Ville

de Montréal, et qui serait acquis par le Canadien pour la construction de l'amphithéâtre. Une distance d'à peine 500 pieds séparerait l'immeuble de la station de métro Viau.

des ratés: par certains moments, il bat trop lentement. Le docteur Hotte est joint chez lui avant 1 h du matin. Aucune directive n'est émise. Toujours avant 1 h, le moniteur foetal indique que les battements du coeur descendent jusqu'à 40 à la minute. Puis ils remontent à la normale, à 120 battements par minute.

Le docteur Jodoin note la persistance de décelérations variées. Il joint encore le docteur Hotte. Aucune directive n'est émise. Vers 2 h 30, le foetus subit une bradycardie sévère, avec seulement 40 battements à la minute. Malik nait peu après, par voie vaginale avec application de forceps.

À sa naissance, toutes ses fonctions vitales sont à zéro. L'équipe médicale doit le ressusciter. On lui sauve la vie, mais son état reste grave. Selon la poursuite, l'hôpital et les médecins n'ont pas agi selon les normes médicales en vigueur. n'ont pas reconnu une situation anormale, n'ont pas fait de tests spéciaux à l'admission de la mère et ont été généralement négligents.

La somme consentie par l'hôpital et les médecins garantit des versements mensuels. Dès maintenant, Malik reçoit une somme de \$800000. Un autre montant de \$1,1 million est versé dans une rente viagère. Une partie des intérêts est donnée à chaque mois à la famille. Malik doit recevoir \$57000 pendant sa neuvième année; à 36 ans, il recevra \$172000; à 65 ans, \$536000, etc. Son père et sa mère reçoivent eux aussi une rente.

FORUM

Le Parc olympique est idéal pour le futur Forum

rie O'Keefe, au pied de la rue Peel. Délimité par les rues Notre-Dame, Montfort, William et Eleanor, ce terrain mesure 13,5 acres selon Laurier Leclerc, des relations publiques de la brasserie. Sa superficie serait amplement suffisante, mais il comporte trois obstacles majeurs: il est éloigné de 2000 pieds de la station de métro la plus proche (Bonaventure); il est séparé en trois blocs par deux rues (Peel et Murray); enfin, il impliquerait la démolition de plusieurs bâtiments.

■ L'ex-boulangerie Steinberg. Situé boulevard de L'Assomption, ce bâtiment, qui fut longtemps à vendre ou à louer, n'est plus, selon le bureau de Marie-Andrée Boutin, responsable du dossier chez Steinberg.

La Presse a aussi joint la Société de développement industriel de Montréal (SODIM) afin d'obtenir une liste des terrains vagues de cinq à dix acres de surface. Jean Bradette, chargé de projet à la SODIM, n'a pu identifier que trois emplacements. Le premier est situé à l'est de la rue Vimont, au nord du Centre de soins prolongés de Montréal, dans l'est de la métropole. Ce terrain de 280 pieds sur 800 comporte trois défauts majeurs: il est tout en longueur, il longe un quartier résidentiel et il n'est desservi par aucune station de métro. C'est donc un emplacement à écarter.

Les deux autres terrains sont situés de part et d'autre du boulevard de L'Assomption, au nord du boulevard Pierre-de-Coubertin. Le terrain du côté ouest n'est plus disponible car la Ville de Montréal y aménagera un parc industriel qui créera pas moins de 3000 emplois. Celui d'en face est disponible, il est desservi par la station de métro L'Assomption, et sa superficie de 6,5 acres serait suffisante pour les besoins du Canadien. Tout en reconnaissant qu'il n'offre sûrement pas le même niveau de prestige que l'emplacement du Parc olympique, on ne peut pas l'écarter complètement.

M. Bradette dit qu'il existe bien d'autres terrains dans l'est et le nord-est de la ville (exemple,

l'intersection de l'autoroute Métropolitaine et du boulevard Pie-IX), mais il doute que le Canadien soit intéressé, étant donné leur éloignement des stations de métro.

Enfin, M. Bradette dit qu'il n'existe aucun terrain vague de cinq à dix acres dans le secteur ouest de Montréal. «Ce secteur est construit à 100 p. cent, a-t-il dit. C'est un miracle quand on peut remembrer deux ou trois terrains», a-t-il souligné.

La réussite finit pourtant par avoir raison de sa modestie: c'est le ranch en Arizona, la propriété dans le Connecticut, la villa à Cannes, le château en Suisse, les palais, les voitures de luxe, le chauffeur et les cuisiniers.

La fortune amassée est certes colossale. Du jamais vu en littérature: 500 millions d'exemplaires, traduits en 57 langues, pour des centaines d'ouvrages, signés sous 17 pseudonymes, et des droits de reproduction sur 52 films et 269 téléfilms.

En Vendée pendant la guerre, aux États-Unis à la libération, Simenon, remarqué avec un Québecois, s'installe définitivement en Suisse en 1957. Mais sa vie conjugale tourne au cauchemar, un cauchemar qui transparaît à l'écran sous les traits de Jean Gabin et Simone Signoret interprétant *Le chat*. L'immense maison d'Épalinges, qui domine Lausanne, n'est plus, selon certains, qu'une «lugubre demeure aseptisée».

«Pris d'un soudain désespoir, je décide d'en finir», se souvient le romancier, à l'occasion d'une promenade sur le bord d'un ravin. Il est retenu à temps par Térésa, la femme de chambre de son épouse, qui deviendra la compagne de ses vieux jours.

Brusquement, comme s'il voulait donner corps à son mépris de l'argent et à son «âme de petites gens», il liquide tous ses biens et fait le vide autour de lui. «J'ai vendu mes cinq voitures le même jour.» On est en 1972, Simenon a écrit son dernier *Malgré Malgrit et Monsieur Charles*. Un an plus tôt, il avait parachevé son ultime roman, *Les Innocents*.

Le romancier, retiré dans une modeste ferme de Montoio, un quartier à l'entrée de Lausanne, ne se manifestera plus que huit ans plus tard dans ses «mémoires intimes».

Il y dévoile ses recettes, un aspect de son génie, même si, modestement, il affirme: «J'ai mis 35 ans pour apprendre mon métier et je considère que je ne le connais pas encore assez.»

Ses personnages, ils les a rencontrés n'importe où, «dans la rue, au café», en cherchant à savoir ce qui «les rongent, un ulcère, un mal d'intestin ou le chagrin.» Ces hommes et ces femmes, qui s'agitent dans ce que certains, effrayés par la fécondité de cet auteur, ont appelé «l'usine Simenon», il s'est toujours «mis dans leur peau, le temps d'un roman.»

«Mais mes personnages ne se sont jamais mis dans la mienne, se défendait-il. Plus exactement, aucun n'a été mon reflet, pas même Maigret, devenu mon ami.»

La naissance d'un roman? Elle était expédiée en une heure, le temps de cerner les personnages et de planter le décor. La trame en était imaginée au fur et à mesure, chapitre par chapitre.

Un roman écrit en 12 jours à ses débuts, en 7 jours plus tard, Simenon affirmait, sans fausse modestie, avoir bouclé un Maigret en 72 heures. Il est vrai qu'il s'était mis à la machine à écrire: «À la main, on est tenté d'orner les phrases, de faire littéraire, ce qui est contraire à mon goût.»

Grande source d'inspiration du cinéma, Simenon confiait qu'il appréciait surtout «l'atmosphère, la publicité à l'entraide, pour les cacahuètes et les esquilmaux glacés.» «Je suis un artisan qui fait uniquement une chose, qui ne sait en faire qu'une: des romans.»

Où donner son sang
Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des collectes aux endroits suivants:
• à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
• à Brossard: parrainée par le Club Richelieu, Place Portobello, 7400, boul. Taschereau, de 14 h 30 à 20 h 30;
• à Hudson: église Wyman Memorial United, 513, chemin Principal, de 15 h à 20 h 30;
• à Saint-Laurent: Continental Can, cafétéria, 4455, chemin de la Côte de Liesse, de 9 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h.

LU... VENDU!
LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

Le Lotto 6/49 13 15 18 37 42 49 (33)
Tirage d'hier

La Quotidienne à trois chiffres 937
à quatre chiffres 0298
Tirage d'hier

36-4-01
Jeudi 7 septembre 1989

LA MÉTÉO
Table with weather forecasts for Québec, États-Unis, and Canada. Columns include location, min/max temperatures, and wind speed.

ERREUR

Dedommagement de \$1,9 million pour une erreur médicale

tenté de rejoindre le docteur Hotte.

Seul l'interne l'ausculte. Mme Abdelkader est transportée à la salle de travail vers minuit. Peu après, les notes au dossier rapportent que le coeur du foetus fait

Pas de panique dans les centres d'accueil

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Lors d'une grève des infirmières on pense d'abord aux hôpitaux. Mais on oublie souvent la situation des centres d'accueil où la moyenne d'âge est d'environ 83 ans et où le nombre d'infirmières est proportionnellement bien moins élevé que dans les hôpitaux. Les centres hospitaliers peuvent compenser le manque de personnel par une baisse du taux d'occupation. Mais comment peut-on faire avec des personnes âgées pour qui le centre d'accueil est souvent le dernier refuge?

Plus de la moitié des 245 centres d'accueil d'hébergement public sont touchés par la grève depuis mardi matin. Leurs infirmières sont pour la plupart affiliées à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) et hier sur un effectif total de 1 500 personnes dans les centres d'accueil 900 manquaient à l'appel.

«Les personnes âgées sont extrêmement vulnérables et insécures. Ils sont très conscients que leur dignité dépend du sens des responsabilités des infirmières et des autres employés», a indiqué Michel Clair, directeur général des centres d'accueil du Québec.

Mais la panique ne s'est pas encore emparée de ces établissements. D'après les témoignages recueillis par *La Presse* à la résidence Jean de Lalande dans l'est de Montréal, ouvert il y a tout juste dix ans et considéré comme un «modèle» par ses pensionnaires, les services sont encore très acceptables.

«Dans certains hôpitaux c'est l'état de guerre, ici depuis deux jours on tient le coup mais il ne faudrait pas que cela continue trop longtemps...», a expliqué le directeur général Jean-Louis Vaillancourt. Le nombre d'infirmières de jour est tombé de six à un depuis le début de la grève et la nuit les services ne sont plus assurés par les syndiqués de la FIQ.

Ce sont les infirmières-cadres qui prennent la relève ou encore les préposés qui sont responsables des activités. Les personnes âgées qui bénéficient des services des centres d'accueil ne sont pas des malades qui nécessitent des soins constants comme dans les centres hospitaliers.

Mais en cas de maladies «il n'y a pas de médecins sur place et c'est nous qui devons tout faire. Il y a des moments où on sert même de mère de famille», a lancé Ginette Dugas, une agente syndicale qui arpente le trottoir avec ses collègues au son de quelques coups de klaxons d'encouragements des automobilistes. Les grévistes de Jean de Lalande croient tous que les pensionnaires du centre sont de leur côté. «Ils comprennent notre situation, ils ont confiance en nous», se sont-ils exclamés en coeur.

Mme Métayer, 76 ans, atteinte de la maladie de Parkinson, coule des jours tranquilles depuis un an et demi à Jean de Lalande. «Elle ne pouvait plus demeurer seule», a précisé sa soeur, Mme Berger, 73 ans, venue lui rendre visite. Mme Métayer peut à peine se déplacer seule. Les deux septuagénaires pensent que la grève des infirmières n'a pas changé grand chose au rythme quotidien du centre d'accueil. «On est toujours bien traité».

«Pour moi le vrai problème c'est qu'il y a une pénurie d'infirmières au Québec. Même en temps normal le centre aurait besoin de deux fois plus de personnel», commente Jean-Louis Vaillancourt, qui souligne en même temps que les infirmières ont bien raison de s'en plaindre.

Les patients ne blâment pas les infirmières

Le conflit affecte surtout ceux qui sont malades à la maison

MARTHA GAGNON

■ Déçu de n'avoir pu subir ses cinq pontages mardi, Georges Ritchie, 66 ans, ancien hôtelier, victime d'un infarctus, refuse de blâmer les infirmières. Mais, son inquiétude grandit chaque jour.

«A quoi cela me servirait-il d'être agressif? Ce n'est pas moi qui peux régler le conflit. Alors, j'attends en essayant de ne pas trop m'énerver. Et puis, je me sens en sécurité ici.»

Admis à l'hôpital Sacré-Coeur, il y a quinze jours, M. Ritchie a vu son intervention annulée à deux reprises à cause du conflit. Mardi, il était prêt pour la salle d'opération, mais à la dernière minute on l'a informé que l'intervention n'aurait pas lieu en raison du manque de personnel.

«J'étais très déçu. Surtout que j'ai mal parfois, que ma pression monte et que je suis sur la nitroglycérine. J'ai bien hâte d'être opéré.»

Sa femme Véronique évite elle aussi de critiquer les infirmières. «Il ne faut pas. Que voulez-vous, on essaie de comprendre. Mon mari est chanceux, il a une chambre et des soins. La situation est pire pour ceux qui attendent d'être hospitalisés.»

A la maison

Aussi curieux que cela puisse paraître, les personnes qui se plaignent le moins des effets de la grève sont les patients dans les hôpitaux. Pour l'instant, ils reçoivent les principaux soins, bien que le service soit perturbé et le personnel réduit. D'après les directeurs, médecins et chirurgiens interrogés par *La Presse*, le conflit affecte surtout ceux qui sont malades à la maison.

«Ceux-là, ils téléphonent à leur médecin pour se plaindre que leur intervention a été reportée ou que la clinique externe est fermée. Le niveau d'anxiété monte», dit le docteur Marcel Laurion, chef du département de chirurgie à la Cité de la santé de Laval. Dans tous les hôpitaux, les salles d'opération sont presque totale-



M. Georges Ritchie, 66 ans, victime d'un infarctus, conserve le sourire même si l'intervention chirurgicale qu'il doit subir à l'hôpital Sacré-Coeur a été reportée à deux reprises.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

ment paralysées. Seuls les cas très, très graves, sont acceptés.

Au début de la semaine, le docteur Laurion raconte qu'on a été contraint d'annuler huit interventions importantes. Il s'agissait de personnes cancéreuses ayant des tumeurs au sein, au colon et au pancréas. Des cas que l'on qualifie de *semi-urgent*. «Leur vie n'est pas en danger, mais le fait de devoir attendre encore augmente leur stress et mine leur moral.»

Par ailleurs, à l'hôpital Charles-Lemoyne, on a obtenu la collaboration du syndicat des infirmières pour pratiquer un avortement dans le cas d'une femme qui en était à sa douzième semaine de grossesse, la limite fixée par le comité d'éthique. «La clinique de planification familiale étant fermée à cause du conflit, explique le docteur Luc Boileau, directeur des services professionnels, l'avortement a eu lieu au bloc opératoire.»

Selon le docteur Stéphane Mor-

gan, chirurgien à l'hôpital Saint-Luc, il ne faut pas dramatiser. «Les listes d'attente existaient avant la grève. Il est courant que des malades doivent patienter des semaines avant d'avoir une place à l'hôpital.» A son avis, si la situation est pénible, elle n'est pas alarmante après deux jours de grève.

Comme d'autres, il est surpris de constater que les urgences ne sont guère plus achalandées qu'en temps normal. «Il semble que les gens se soient disciplinés. Ils ne veulent surtout pas bloquer la seule porte d'entrée. Alors, ils évitent de se déplacer au moindre malaise.»

À l'hôpital Saint-Luc en fin d'après-midi hier, il y avait 22 patients à l'urgence, dont sept qui attendaient d'être hospitalisés.

Pour sa part, M. René Morin, président du comité des bénéficiaires du centre d'accueil Robert Cliche, qui est hospitalisé depuis lundi à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, trouve cette grève

inacceptable. Bien qu'il affirme avoir reçu les soins nécessaires, il estime qu'un «tel conflit affecte les personnes les plus vulnérables.»

Le comité provincial des malades a de nouveau demandé hier aux parties en litige de «retrouver leur bon sens pour assurer le respect des malades.»

Coordonnateur à l'urgence de l'hôpital Charles-Lemoyne, le docteur Pierre Chalut, qui est aussi chirurgien, pense que les frustrations pourraient bien se faire sentir une fois les 48 heures de grève dépassées. «Ce n'est pas la santé des gens qui est ébranlée, mais leur état d'esprit. Lorsque tu souffres d'une tumeur cancéreuse ou d'un problème de circulation, tu veux être opéré le plus tôt possible. C'est le seul espoir.»

Plus difficile à Notre-Dame

À l'hôpital Notre-Dame où la situation est plus difficile qu'ailleurs, le syndicat ayant refusé de fournir du personnel dans les

unités de soins, les cadres infirmiers commencent à s'essouffler. Malgré cela, la direction a déclaré hier qu'elle préférerait réduire le nombre de patients plutôt que de recourir à des scabs, soit à des agences privées. Le nombre de patients qui était de 623 lundi est passé à 588 hier.

Les hôpitaux réalisent-ils des économies en cette période? Le docteur Luc Boileau, directeur des services professionnels à l'hôpital Charles-Lemoyne, répond: «Oui, d'une certaine façon. Plusieurs lits sont fermés et les salles d'opération fonctionnent au grand ralenti. Par contre, les cadres travaillent davantage. Il est difficile d'évaluer l'impact financier.» Mais selon lui, plus la grève se prolonge, plus il sera difficile de rattraper ce temps perdu. «On ne pourra pas doubler le nombre des opérations. Alors, les listes d'attente vont s'allonger.»

D'autre part, le président de l'Association des chirurgiens généraux du Québec, le docteur Paul Roy, a déclaré hier que son groupe continuait d'appuyer les revendications des infirmières, bien que la plupart des chirurgiens soient actuellement au chômage. Selon lui, «les infirmières ont été poussées à la grève comme les spécialistes l'avaient été dans le passé.»

Pendant ce temps, le nombre de lits fermés continue d'augmenter dans les hôpitaux. Hier, il y en avait plus de 5000. Dans la majorité des établissements, on affirmait que la situation était sous contrôle, malgré tout. Les activités sont réduites au minimum partout, y compris à l'Institut de cardiologie où l'on a dû fermer l'unité de coronographie. D'après un porte-parole, «on fonctionne à 53 p. cent.»

Les hôpitaux les moins touchés par le conflit sont les établissements psychiatriques. A Louis-Hyppolite Lafontaine, on affirme que tout va relativement bien.

Finalement l'Association des hôpitaux du Québec presse les infirmières de mettre un terme à leur geste «suicidaire qui risque de les conduire dans un véritable cul-de-sac.»

Les scabs seront difficiles à recruter, disent les infirmières

PIERRE GINGRAS

■ Sur les piquets de grève hier, les infirmières étaient unanimes à la suite de l'annonce des mesures prises par le gouvernement Bourassa à leur endroit: elles estiment qu'il sera impossible aux hôpitaux de les remplacer temporairement puisqu'il y a déjà pénurie de personnel infirmier au Québec.

Quant à la coupure d'un an d'ancienneté par jour de grève, les infirmières soutiennent que la mesure aura peu d'effets pratiques puisqu'elle affecterait tout le monde en même temps.

Elles font valoir notamment qu'une bonne partie du personnel travaille déjà à temps supplémentaire pour accomplir tout le travail. «La pénurie de personnel est bien réelle, explique Chantal Lévesque, infirmière à l'hôpital Notre-Dame. Trouver des infirmières ce n'est pas si facile que ça.»

Elle raconte qu'au début de l'été, ce centre hospitalier était à la recherche de 75 infirmières et infirmières. Une quarantaine de personnes se sont présentées pour occuper ces postes, mais, à la fin de l'été, la moitié avaient quitté leur emploi à cause de conditions de travail trop difficiles, dit-elle. Le personnel infirmier de l'hôpital Notre-Dame, le plus important au Québec, compte 950 syndiqués.

Encouragés par les coups de klaxon des nombreux automobilistes qui circulaient rue Sherbrooke, à l'heure d'affluence, les piqueteurs de l'hôpital Notre-Dame soutenaient que les mesures gouvernementales ne feront qu'augmenter la détermination des syndiqués. «Si le gouvernement coupe l'ancienneté de tous les grévistes comme il le dit, nous serons tous sur le même pied, indique Francine Gélinais. Le gouvernement ne sera guère plus avancé.»

«Où vont-ils les trouver les scabs, demande Richard Marchand, infirmier à Saint-Luc? En temps normal, il arrive très souvent que nous travaillons avec des effectifs réduits parce que le personnel manque. Et cela en dépit des normes officielles». Et son collègue François Prévost d'ajou-



Le jeune Alexandre Beauregard a décidé de participer à sa façon au conflit des infirmières en appuyant, pancarte en mains, sa mère qui faisait du piquetage en face de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal.

LASERPHOTO, V.C.

ter que «tout le monde sait que nous sommes fréquemment à cours de personnel durant les week-ends et les longs congés fériés». L'hôpital Saint-Luc compte près de 800 infirmières et infirmiers syndiqués.

Plus loin, rue Sanguinet, un autre groupe de piqueteurs s'anime. «Je me demande bien sur quelle planète ils vont prendre leurs scabs, affirme Marie Grondin. Voilà deux ans que nous sommes obligés de travailler à temps supplémentaire.» Une autre voix se fait entendre: «Pour chaque scab qu'ils (les hôpitaux) trouveront, nous enlèveront un employé syndiqué des services essentiels. Qu'on nous donne le salaire demandé, et nous rentrerons au travail.»

«Les mesures du gouvernement du Québec auront pour effet de nous rendre plus agressives, de nous motiver davantage pour poursuivre la lutte. Il y a 10 ans, une telle action aurait été impossible. Nous étions trop timides à l'époque», affirme Denise Lalonde.

Pour Chantal Piché, du Centre d'accueil Jean-de-Lalande, à Montréal, il n'y a plus de doute possible. «Maintenant, la colère des «douces» sera beaucoup plus difficile à apaiser», lance-t-elle.

Les services essentiels

Quant aux services essentiels, règle générale, ils sont assumés par les syndiqués qui comptent le plus d'ancienneté ou encore qui sont difficiles à remplacer en raison de leurs spécialisations.

Ce sont les syndiqués, en assemblées générales, qui ont établi leurs priorités. Dans certains hôpitaux, on a préféré confier certaines unités au personnel cadre alors que les départements d'urgences (hémodialyse, unités coronariennes, soins intensifs notamment), fonctionnent avec des équipes complètes de syndiqués.

Ailleurs, on a réduit le personnel syndiqué de chaque département. À l'hôpital Louis-H. Lafontaine, 70 syndiqués sont affectés aux services essentiels; le personnel régulier (quart de jour) comprend 225 personnes. Au Centre hospitalier de Valleyfield, les syndiqués soutiennent que 20 p. cent des effectifs syndiqués sont au travail.

VIGOUREUSE, VIVANTE ET VARIÉE

... l'information à DÉBUT DE SOIRÉE. L'actualité et la vie culturelle d'ici vous sont présentées toujours simplement et parfois avec humour, par Louise-Josée Mondoux, Pierre Godin, Johanne Prince, Yves Mondoux, Jean-François Doré avec la participation de Marie-Claire Séguin et Daniel Mercure.

Début de soirée
Avec Louise-Josée Mondoux
Producteur délégué: Pierre Duceppe
Ce soir 18h 30
câble 8



C'est autre chose et c'est tant mieux.

Pour la CEQ et la CSN, c'est la négation de la négociation

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ A la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) comme à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), les dirigeants ont vite tiré leurs conclusions des mesures décrétées hier par le gouvernement pour forcer les infirmières à retourner au travail.

Dans une conférence de presse conjointe, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, et la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, ont dénoncé la stratégie du gouvernement Bourassa, qu'elles considèrent en fait comme une négation de la négociation. Les lenteurs des négociateurs gouvernementaux aux tables de négociation avec la CSN et la CEQ ont été vivement critiquées et assimilées à la stratégie intransigente adoptée avec les infirmières.

Pour Lorraine Pagé comme pour Monique Simard, la position prise par le gouvernement est de très mauvais augure pour la suite des négociations avec les autres partenaires syndicaux du gouvernement. Dans les deux centrales, sans considérer des débrayages futurs comme inévitables, on est en train de se doter de mandats de grève applicables au moment opportun et dans des conditions qui restent à définir.

Pour Lorraine Pagé, de la CEQ,

tous les ferments sont réunis pour que le climat pourrisse dans les hôpitaux, et avec les enseignants, le gouvernement ne semble pas décidé à négocier — «il se traîne les pieds» — et M. Johnson semble vouloir prouver que les négociations ne pourraient débiter que dans dix jours, précise-elle.

Monique Simard a violemment dénoncé le machisme du gouvernement et de ses négociateurs — masculins — qui négocient actuellement avec les syndicats CSN. «Le gouvernement peut tenter de tasser 40 000 infirmières, a-t-elle dit, mais à nous deux, Lorraine Pagé et moi, nous représentons 150 000 femmes qui ont souffert de sous-paiement depuis des décennies».

Cette négociation est celle du travail des femmes, a soutenu Monique Simard, en témoignant de la solidarité de ses troupes avec les infirmières. «95 000 de nos syndiqués travaillent dans les établissements où les infirmières sont actuellement en grève, et nous leur avons demandé d'appuyer les grévistes dans toute la mesure du possible, et de refuser d'effectuer leur travail».

Lorraine Pagé a rappelé qu'autant la CSN que la CEQ avaient collaboré avec la FIIQ. Le bloc des syndiqués réunis par les deux centrales atteindrait 300 000, «ce qui est beaucoup plus que 40 000 infirmières», a dit Mme Pagé.

Interrogées sur les effets électoraux des derniers rebondissement sur la scène syndicale, Lorraine Pagé comme Monique Simard se sont dit d'avis que la stratégie du gouvernement était dangereuse. «M. Parizeau peut témoigner des effets de certaines voies sans issue, comme les décrets», a rappelé Mme Pagé, soulignant que la situation épouvantable qui existe dans les hôpitaux était le résultat de choix budgétaires.

«Pourtant il y a de l'argent dans les finances publiques, a dit Mme Simard, assez pour permettre au gouvernement d'agir autrement... Le législateur-employeur peut toujours nous placer dans l'illégalité en continuant à refuser de négocier». Et parlant de grève illégale, Monique Simard n'a pu éviter l'allusion à celle menée, en son temps et en Pologne, par Lech Walesa.

Mandats de grève

Lorraine Pagé a déclaré que la grève n'était pas un objectif, «mais le temps qui reste doit être utilisé pour chercher une solution négociée». Vendredi, les instances dirigeantes des deux centrales sont en réunion, séparément, à Montréal.

Déjà 89 syndicats de la CEQ se sont prononcés en faveur de cinq jours de débrayage, alors que 17

se sont déclarés contre. Soixante-quatre syndicats doivent encore se prononcer. D'autre part, sur 47 syndicats d'enseignants, 32 n'ont pas encore voté, 10 se sont prononcés en faveur de la grève et cinq contre. La proportion, dans les cégeps est de sept pour, trois contre et 12 à venir.

C'est vendredi soir que le mode d'utilisation de ces mandats de grève sera fixé. Du côté de la CSN, sur 400 syndicats qui se sont prononcés — sur un total de 710 — 350 ont donné un mandat de grève. Selon Monique Simard, 80 p. cent des syndiqués consultés se sont déclarés pour le mandat de grève, à être déclenchée au moment opportun. C'est vendredi soir que les délégués venus de tout le Québec feront le point sur l'état de la négociation.

Demain, la Fédération des affaires sociales tiendra un conseil fédéral et, à ce moment là, elle détiendra un mandat de grève de la part de ses syndiqués. La présidente de la FAS, Catherine Loumède, en était persuadée hier, alors que 261 syndicats s'étaient prononcés et que 239 s'étaient déclarés en faveur d'un débrayage décidé au moment opportun.

Pendant, la présidente de la FAS a souligné que le sprint de négociation entrepris par la CSN «n'allait pas trop mal». «Il y a eu des ouvertures sur certains articles, sur des sujets secondaires, et aujourd'hui, nous allons chercher à déterminer les priorités», a dit hier Mme Loumède. «On ne peut pas dire actuellement que ça va mal».

Interrogée sur l'attitude de la FAS face au conflit des infirmières, Mme Loumède a rejeté toute «agressivité»: «Nous ne sommes pas des opportunistes, nous avons des principes». Ce qui n'empêche pas la FAS d'être «en recherche» d'un mandat de grève. Les assemblées se poursuivront jusqu'au conseil fédéral pour connaître la position des syndiqués sur le déclenchement d'une grève au moment opportun.

Pour sa part, le président de la CSN, Gerald Larose, déclarait hier au cours d'une entrevue radiophonique que «la Loi 37 et la Loi 160 constituent sans doute pour le gouvernement un arsenal qui peut impressionner, mais ça ne règle pas grand-chose». Il a qualifié le «matraquage» des infirmières par le gouvernement de «répression susceptible de mettre en danger les soins à la population pour les années à venir».

«Le gouvernement, en se bloquant sur son quatre p. cent, a supprimé toute négociation, a dit Gerald Larose. La seule façon de régler, c'est de négocier. Il faut sortir de cette folie infernale, on ne peut pas s'enliser plus longtemps comme s'est parti».

Situation délicate pour les agences de placement

PAUL DURIVAGE

■ «Très, très embarrassant.»

Les agences de placement pour infirmières se retrouvent entre deux feux après que le ministre de la santé Thérèse Lavoie-Roux ait permis l'embauche de personnel non syndiqué dans les hôpitaux frappés par la grève illégale des 40 000 infirmières membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ).

«Je ne suis pas très chaud à l'idée d'envoyer du personnel franchir des piquets de grève même s'il s'agit d'une grève illégale», commente Duncan Preece, président de «Personnel de la santé Canacare». L'agence de placement, qui se spécialise dans les soins hospitaliers, compte plus de 700 infirmières sur ses listes d'appel. Elle avait d'elle-même interrompu ses activités au moment du déclenchement de la grève.

«Très, très délicat», poursuit M. Preece. «C'est que beaucoup de nos employés ont souvent des emplois syndiqués à temps partiel dans les hôpitaux et sont donc déjà sur les piquets de grève», note-t-il.

Par ailleurs, M. Preece affirme que les affaires de la division internationale de son agence ne sont aucunement affectées. Canacare avait organisé l'an dernier un premier salon de recrutement au Palais des congrès de Montréal, à l'intention des hôpitaux étrangers — américains et suisses, principalement — qui tentent d'attirer chez eux ces infirmières qu'on s'arrache déjà ici.

D'une part, note M. Preece, l'exode vers l'étranger s'inscrit habituellement dans un «plan de carrière à long terme», la grève n'étant dans ce contexte qu'un «court-circuit». D'autre part, les hôpitaux étrangers — «plutôt sympathiques aux problèmes des infirmières» — ne voudraient pas brusquer le climat fragile de travail au Québec.

Pour sa part, Hélène Quevillon, directrice de l'agence de

placement du même nom, dit laisser le choix à chacun de ses quelque 500 employés de décider s'ils acceptent ou non les contrats qui leur sont proposés par les hôpitaux québécois. Près de 200 d'entre eux travaillent présentement dans des hôpitaux pour malades chroniques, principalement. Normalement, on en dénombre presque deux fois plus.

«Les infirmières acceptent nos propositions de service dans une proportion de 75 p. cent», soutient Mme Quevillon. Fait à noter, l'agence de placements en soins infirmiers Hélène Quevillon publiait hier matin une annonce dans la section «offre d'emplois». On pouvait y lire, en lettres majuscules: «Besoin urgent — état d'urgence — 100 infirmier(e)s — Immédiatement».

Quoi qu'il en soit, la réponse semble toute autre chez l'agence de type coopératif Registre Ville-Marie, qui regroupe environ 150 infirmières. «Je ne suis pas sûre que nos infirmières vont marcher là-dedans. Quelques-unes ont même déjà pris les devants pour prévenir que ce serait non», commente la directrice, Françoise Belzile, qui ne cache pas son parti-pris pour la FIIQ.

«On ne va certainement pas encourager les infirmières à accepter les offres qui nous seront transmises par les hôpitaux, lance-t-elle. Il faut comprendre que nous allons toutes subir par ricochet le règlement proposé par le gouvernement».

Au Québec, on compte une quarantaine d'agences de placement et chacune emploie en moyenne une centaine d'infirmières. Le recours à leur service est onéreux. Il peut en coûter \$500 pour sept heures de travail alors que le salaire — au premier échelon — d'une infirmière syndiquée est de moins de \$13 l'heure. Aussi, plusieurs hôpitaux préfèrent le plus souvent faire travailler leur personnel à temps supplémentaire plutôt que de recourir aux services d'une agence de placement.

Pas de débrayage de l'Alliance des professeurs de Montréal

ANDRÉ PRATTE

■ Les membres de l'Alliance des professeurs de Montréal ont rejeté hier soir la proposition de la CEQ de tenir à compter de la semaine prochaine cinq journées de grève générale, et ont battu par une majorité encore plus forte la proposition des plus radicaux d'entre eux qui souhaitaient le déclenchement d'une grève générale illimitée.

2500 des 8000 professeurs de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont participé à l'assemblée générale qui a été houleuse par moments. Ils étaient appelés à se prononcer sur la demande de la CEQ de déclencher des journées de grève, au maximum cinq, avant la date des élections générales le 25 septembre.

Tout indiquait, au début de l'assemblée, que cette proposition passerait comme du beurre dans la poêle, d'autant plus que jusqu'ici, une forte majorité des syndicats affiliés à la centrale ont approuvé ce projet. C'est l'enseignant Pierre Malouf, de l'école Jeanne-d'Arc, qui est venu mêler les cartes en proposant une grève générale illimitée.

«Avec cinq jours de grève, le gouvernement va être mort de rire! Vous nous demandez de traverser l'océan dans un avion qui n'a que cinq litres d'essence dans ses réservoirs!»

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, ancienne présidente de l'Alliance et toujours très populaire parmi les membres, a eu beau expliquer que trop de syndicats n'étaient pas prêts à faire la grève générale pour que cette stratégie soit efficace, les mem-

bres ont voté contre la proposition de cinq jours de grève, par 1358 contre 1112.

Un vote a ensuite été tenu sur la grève générale: la proposition a été battue par 1502 contre 741.

À l'issue de l'assemblée, le président de l'Alliance, Denis Grenon, a indiqué que les membres du syndicat pourraient être appelés à se prononcer à nouveau sur la question lundi prochain, à la lumière des votes qui auront lieu ailleurs en province.

«Certains croyaient qu'une grève générale illimitée était une meilleure stratégie. C'était un test pour la grève illimitée ce soir, ils ont perdu. Mais ce n'est pas le signe d'une démobilitation. Ça fait longtemps que nous n'avons pas eu autant de monde à une assemblée!»

Forfait d'automne

AUBERGE LA BOULÉ

Week-end (5 repas, hébergement) **95\$** 3 jours (8 repas, hébergement) **135\$**

RÉSERVATIONS: Claudette (819) 688-2503 Diane (514) 656-5627

Près du mont Tremblant Du 1er septembre au 30 octobre Accréditée par l'A.C.Q.

PRIX INCROYABLES NOUS SOMMES LA COMPÉTITION CETE SEMAINE SEULEMENT GRANDE VENTE DE RETOUR À L'ÉCOLE

COR-BIT 80286-AT ORDINATEUR
12 Mhz turbo, 2 MEG mémoire vive, monochrome, port parallèle et série, horloge et calendrier, clavier 101 touches, disque dur 40 MEG, lecteur 1.2 MB, moniteur.
Rég. 2 705 \$ **SPÉCIAL: 1 699\$**

COR-BIT 80386-24 ORDINATEUR
24 Mhz turbo, 4 MEG mémoire vive, monochrome, port parallèle et série, horloge et calendrier, clavier 101 touches, disque dur 40 MEG, lecteur 1.2 MB, moniteur.
Rég. 4 495 \$ **SPÉCIAL: 3 795\$**

La plus vaste sélection de livres et logiciels à Montréal. Imprimantes, moniteurs, modems et plusieurs accessoires.

Cor-Bit Périphériques Inc. 1255, rue Guy (514) 939-1500 (coin Ste-Catherine), Mt

YOUNG CHANG PIANO CANADA CORP.

3 JOURS SEULEMENT D'UN OCÉAN À L'AUTRE

LES 7, 8, et 9 SEPTEMBRE

SOLDES DE L'USINE

EXEMPLES: Modèle U107, noir satin
Prix sugg. du manufacturier **4 180\$**
Prix Bouthillier Musique **2 965\$**
Rabais du manufacturier **450\$**
PRIX DE SOLDE 2 515\$

EXEMPLES: Piano à queue Modèle G150, noyer lustré
Prix sugg. **9 780\$**
Prix Bouthillier **7 200\$**
Rabais du man. **700\$**
PRIX DE SOLDE 6 500\$

Nous avons également un vaste choix de pianos d'occasion Baldwin, Yamaha, Heintzman, Mason & Risch et Steinway... À partir de **795\$**

YOUNG CHANG 3338, rue Belair 722-8741 5770, av. Decelles 738-6640

POLO RALPH LAUREN

Nous vous invitons, cordialement, à assister à la présentation spéciale de la Collection Automne 1989 de Ralph Lauren, Femmes.

Vendredi, le 8 septembre 1989
Il vous sera possible de passer vos commandes spéciales à notre magasin, 1316 rue Sherbrooke Ouest de midi à 18 heures.

(514) 288-3988

Ce soir, pleins feux sur Quatre Saisons!

Coup de foudre, ce soir 18h30 avec Anne Bisson et Yves Gionet

24/24, ce soir 19h avec Claude Poirier

Le jeu du faucon, ce soir 20h (The Falcon and the Snowman) Version intégrale

Ensemble Télévision Quatre Saisons

La grogne fait surface au Palais de justice de Montréal

Des juges disent leur insatisfaction et se plaignent d'une surcharge de travail

LISA BINSSE

Pour la première fois hier au Québec, des juges ont fait connaître concrètement leur insatisfaction, et le fonctionnement du Palais de justice de Montréal s'en est sérieusement ressenti. Un juge de la Cour du Québec s'est retrouvé avec environ 300 dossiers dans une petite salle pleine à craquer de citoyens qui s'étaient déplacés, plusieurs inutilement. Plus des deux tiers des causes ont été remises.

Seulement sept des 20 salles où siègent normalement des juges de la Cour du Québec fonctionnaient.

Des l'ouverture, hier matin, il y avait foule au 4:06, l'une de huit grandes salles où l'on entend des causes criminelles et où avait été refoulée la grande partie des causes inscrites au rôle pour la journée dans les autres salles. Présidée par le juge André Chaloux, la salle était remplie

de gens qui attendaient patiemment debout que leur cause soit appelée. En temps normal les gardiens de sécurité ne tolèrent personne debout.

Cette salle sert normalement à l'audition des causes dont les dates doivent être fixées ou remises. Quotidiennement, entre 100 à 150 dossiers sont inscrits au rôle de cette salle. Hier, parce que les autres salles étaient fermées, environ 300 dossiers ont dû être traités par le juge Chaloux, les trois greffières, les quatre procureurs de la Couronne et les avocats de la défense.

La quantité de dossiers était telle qu'il a fallu huit greffières pour les amener au tribunal.

Malgré l'encombrement, tout s'est déroulé rondement puisque la majorité des causes ont été remises.

Les cinq autres salles ont fonctionné à peu près normalement, dont le 3:07 où ont lieu les comparutions.

Plusieurs salles où siègent les juges

de la Cour supérieure étaient aussi fermées, mais à cause des cérémonies d'ouverture de la rentrée des tribunaux et non pas à cause du boycott des juges de la Cour du Québec.

La situation hier était anormale, mais, quotidiennement au Palais de justice, les grandes salles sont encombrées. Outre les juges et les procureurs de la Couronne, qui se sont plaints mardi d'une surcharge de travail, les greffières aussi parlent d'une trop grande cadence.

Anna Bonetto, présidente de la section locale du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, qui regroupe les greffières, a rappelé hier que celles-ci se plaignent de l'encombrement dans les salles depuis plusieurs années. Des centaines de griefs ont été déposés depuis huit ans relativement à ce problème. Il y a eu des améliorations, mais beaucoup reste à faire.

Elle a rappelé qu'un comité d'étu-

de s'était penché sur cette question en 1988. Mais le rapport, qui recommandait notamment une augmentation des ressources physiques et humaines, a été ignoré.

En juin, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a dû se prononcer sur un bref d'évocation à l'endroit d'un juge du Tribunal de la jeunesse qui avait ajourné une cause, justement à cause d'une journée surchargée. Le juge Boilard écrit dans son jugement «qu'un juge n'est pas un appareil à décision à qui il suffit de présenter certaines données pour obtenir le résultat escompté, un peu comme un ordinateur... On ne rend pas la justice comme on fait de la saucisse».

Pour sa part, Me Michel Massicotte, président de l'Association des avocats de la défense, craint que l'encombrement donne «l'apparence que justice n'est pas bien rendue; il ne faut pas que cela ait l'air d'une foire».

Le juge en chef lance un appel au dialogue

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le juge en chef du Québec, Claude Bisson, a profité hier de la rentrée des tribunaux pour se prononcer en faveur de l'équité pour tous les magistrats.

Pendant que le juge Bisson, qui est aussi le juge en chef de la Cour d'appel, faisait connaître sa position au Palais de justice de Montréal, 172 juges de la Cour du Québec décidaient dans les locaux du Barreau, quelques mètres plus loin, de suspendre leur mouvement de contestation. Ces magistrats ont boycotté la rentrée pour démontrer leur mécontentement à l'endroit du gouvernement provincial. Ils réclament notamment la parité de salaire avec leurs collègues de la Cour supérieure.

Après avoir assisté à Messe rouge à la basilique Notre-Dame, les juges de la Cour supérieure et de la Cour d'appel, ainsi que d'autres dignitaires, se sont rendus dans la grande salle du cinquième étage du Palais de justice pour la traditionnelle cérémonie de la rentrée.

Mais, il manquait le juge en chef de la Cour du Québec, Albert Goebel, ses adjoints et tous les autres magistrats de nomination provinciale. Le ministre québécois de la Justice, Gil Remillard, n'était pas là lui non plus. Son absence a été expli-



Le juge en chef du Québec Claude Bisson. PHOTO PAUL HENRI TALBOT, La Presse

quée par sa participation à une réunion du conseil des ministres du cabinet Bourassa à Québec. Ceux qui espéraient connaître la position du ministre Remillard dans le litige opposant le gouvernement aux juges de

la Cour du Québec devront attendre à demain, soit à la rentrée des tribunaux au Palais de justice de Québec.

Solidaire, mais inquiet

Le premier orateur a été le juge Bisson qui, dès le début, a précisé qu'une telle rencontre fournissait l'occasion d'exprimer certaines préoccupations.

«J'aurais pu passer cette situation (le boycottage des juges de la Cour du Québec) sous silence ou encore n'y faire qu'une brève allusion banale. Au niveau des principes, je me sens solidaire des autres juges, qu'ils soient de nomination provinciale ou fédérale. La pierre d'assise du pouvoir judiciaire, c'est l'indépendance de la magistrature. Cette indépendance judiciaire ne peut être assurée que dans la mesure où les pouvoirs exécutif et législatif se reconnaissent investis de la mission de pourvoir adéquatement aux conditions matérielles des juges.»

Le juge Bisson n'a pas caché son inquiétude. «Si la situation s'envenime, ce serait néfaste pour l'administration de la justice au Québec. C'est donc un appel au dialogue que je lance et, dans cette perspective, j'ai confiance que les intervenants feront en sorte que chaque démarche entreprise protégera le respect dont doit être entourée l'administration de la justice», a ajouté le juge en chef

du Québec devant les membres du Barreau, organisme qui fête cette année son 140e anniversaire.

Sur le comité Vincent, qui a préparé une étude sur la rémunération, le régime de retraite et autres avantages des juges de la Cour du Québec à la demande même du gouvernement Bourassa, le juge Bisson a dit que le rapport et les conclusions qu'il propose semblent s'insérer dans la foulée des rapports Brazeau et de Coster. «Il a pour souci, poursuit-il, de rétablir l'équilibre rompu au cours des deux dernières décennies.»

Quelques minutes plus tard, le président de la Conférence des juges du Québec, François Beaudoin, a déclaré qu'il n'y aurait plus de moyens de pression de la part des 279 juges de la Cour du Québec répartis dans les Chambres civile, criminelle, jeunesse et expropriation.

«Nous allons réévaluer la situation le 20 octobre, journée de notre assemblée annuelle. Le gouvernement va avoir amplement le temps pour annoncer ses couleurs. Après le dépôt de trois rapports, je pense que la situation commande que l'État réagisse», a précisé le juge Beaudoin à l'issue de l'assemblée.

Les juges provinciaux ont reçu hier un autre appui: celui du président de l'Association des avocats de la défense, Me Michel Massicotte.

Prostituée sidéenne condamnée à cinq mois de prison

Presse Canadienne
QUÉBEC

Guyline Labrecque, la jeune prostituée sidéenne de 26 ans, a été condamnée, hier, à Québec, à cinq mois de prison, pour avoir fait fi, au cours du mois d'août, de l'ordonnance de la Cour lui interdisant de fréquenter le secteur de la rue Notre-Dame des Anges, dans la basse-ville de Québec.

En novembre 1988, Guyline Labrecque, qui se savait déjà porteuse de ce virus mortel depuis déjà quinze mois, avait été condamnée, par le juge Narcisse Proulx, à six mois de

prison pour avoir sollicité un client à des fins de prostitution. Elle s'était également vu imposer une probation de trois années, période au cours de laquelle il lui serait interdit de se trouver dans ce secteur.

Le 31 juillet, elle a été condamnée à \$50 d'amende pour avoir contrevenu à cette ordonnance à deux reprises au cours du même mois. Cela ne l'a pas empêchée de récidiver à six reprises, au cours du mois d'août, dont deux fois la même journée.

Son procureur, Me Michelyne Saint-Laurent a beaucoup insisté, hier, sur le fait qu'en aucun temps,

on l'avait vu solliciter des clients.

Bien qu'elle se soit trouvée sur les lieux, «elle n'était donc pas plus dangereuse pour les gens», d'autant plus «que les filles la connaissent tellement bien, que, lorsqu'elle se présente, elles appellent la police».

«Il importe peu qu'il n'y ait pas de preuve à l'effet qu'elle sollicitait des clients», a soumis le procureur de la poursuite, Me Pierre Lapointe, en précisant que «c'est par prudence élémentaire et fort justifiée que le juge Proulx lui avait interdit ce qua-

drilatère. On ne voulait pas attendre qu'elle contamine quelqu'un».

Le juge Laurent Dubé, qui a été saisi du dossier, hier, a fait sienne les préoccupations du juge Proulx, en déclarant qu'il était, lui aussi, préoccupé par l'intérêt de la collectivité.

«Même si on doit cacher les allumettes, on doit dire aux enfants de ne pas toucher aux allumettes», a dit le juge, au moment de rendre sa sentence.

YMCA DE MONTRÉAL

ON Y VA!

Votre carte d'abonnement vous donne accès aux YMCA de Québec et de Sherbrooke.

GAGNEZ

VOTRE THERMOPOMPE

Carrier

POURQUOI ACHETER AILLEURS QUAND VOUS POUVEZ GAGNER LE SYSTEME QUE VOUS ACHETEREZ CHEZ NOUS!

Le tirage aura lieu le 30 octobre 1989 au 2350 Manella, suite 300 (jusqu'à un maximum de \$5000)

SPECIAL
Thermopompe 2 tonnes modèle «add-on» ON
3995\$

APPELEZ MAINTENANT POUR PLUS DE DÉTAILS

ECONO-TECH IND. LTÉE

TÉL.: 733-1414

N'OUBLIEZ PAS, SI VOUS N'ACHETEZ PAS CHEZ NOUS VOUS NE GAGNEREZ PAS.

KALOR FOURNAISE ÉLECTRIQUE

Vente - Réparation
325-2491

PERSONNES TIMIDES

Thérapie de groupe
8 à 12 personnes
Tél.: 982-6123
Centre de la santé

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos) 11 ou 16 ou 18 sept.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2) 12, 13 sept. et 21, 22 sept.
- Lotus 1-2-3 12, 13 sept. et 21, 22 sept.
- D BASE III PLUS 12, 13 sept. et 21, 22 sept.

Autres dates disponibles en septembre et octobre.

INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38

DEVENEZ PLUS CONFIAINT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE®

DALE CARNEGIE Fondateur

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat
- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines

SÉANCES DISPONIBLES POUR ENTREPRISE

ASSISTEZ À UNE SÉANCE GRATUITE

Le cours Dale Carnegie® débute Le mercredi 13 septembre à 18h30 Salle université 2

Pour réservations appeler maintenant le 285-1287

Présenté par: E.J. Glowka, 300, Léo-Pariseau, suite #714, Montréal, Québec

Pierre Foglia

L'art de vivre

J'ai mal calculé mon coup, j'aurais dû prendre mes vacances juste après le zoo. M'en aller loin. Éviter tout ça. Les élections, les BPC, le plomb, le brette depuis deux semaines. Les boss chicanent : «T'es en vacances ou pas?». Je sais pas, bon. Disons que je suis dans une espèce de flouxe existentiel. Même que certains jours sont plus flux que flouxe. Anyway...

Cette chronique-ci et une autre samedi, et c'est fini, je tombe en vacances pour vrai. Ce ne sera pas un luxe. J'ai passé un été super rushant, merci...

Ce n'est pas sur la job que j'ai rushé, non. Il n'y a pas que la job, mon vieux, y'a la vie. Tré-pi-dante, la vie, depuis le printemps, du côté de St-Armand. Plus que trépidante: trépassante, tressaillante, tressautante et même très sauté. Mais le mot juste serait plutôt: trépassante. Pour vous dire à quel point très passante, la vie à St-Armand, depuis le mois de mai, il est passé chaque jour, devant chez moi, jusqu'à 48 camions de 28 tonnes. Est-ce assez très passant pour vous?...

Ils refont la route, quatre kilomètres plus bas. Rien de futile donc, c'est entendu, mais c'est la manière...

Un beau jour de mai, 48 camions qui passent et qui brassent. Bon, une sale journée. On se dit que ça ne durera pas. Mais le lendemain même chose. Et ça dure la semaine. Et la semaine d'après, et le mois... Pas un mot d'explication ou d'avertissement, ou d'excuse. Rien. Fuck! Pourquoi pas une circulaire comme le fait l'Hydro pour ses réparations. De telle date à telle date, etc... Mais non, au lieu de cela ils arrivent comme Attila. Otez-vous du chemin on s'en vient, rentrez vos petits et vos chats. On me dira qu'avertis ou non, au bout de la ligne, c'est le même nombre de camions de gravelle. Oui. Sauf que, vous l'avez peut-être déjà remarqué, un bruit qui s'excuse dérange beaucoup moins qu'un bruit qui envahit.

Autre chose. Ces camions eussent fait infiniment moins de tapage en passant moins vite. Plus de temps, donc. Plus d'argent. Mais pourquoi pas? Pourquoi le temps de l'entrepreneur serait de l'or et pourquoi le mien et celui de mes voisins ne vaudrait rien?

Petite parenthèse. Je ne chronique pas ici sous le coup de l'exaspération. Les camions ne passent plus devant chez moi, les travaux sont finis ou presque... Ce qu'il y a cependant d'exaspérant dans ma petite histoire c'est, comment dire? le paradoxe de l'usager. Parce que, bien sûr, c'est pour son bien qu'on écoere l'usager. C'est lui qui profitera de la route quand elle sera terminée. En attendant, il est prié de fermer sa gueule quand passent les camions du progrès...

De fait, l'usager, mon voisin, est plutôt content de ce qui lui arrive. Cette route qu'on se prépare à asphalter dans deux ou trois ans, ça fait vingt ans qu'il la réclame...

Pourquoi l'usager, mon voisin, veut une route asphaltée entre St-Armand et Frelighsburg? Fouille-moi. Pour gagner dix minutes? Pour ne pas abimer son pick-up dans les fondrières du printemps? Pour attirer les touristes?

Personnellement, je le trouve superbe ce chemin de terre qui traverse un des plus beaux paysages d'Amérique. Et parfaitement praticable en toutes saisons. Pour l'asphalter on va devoir couper des centaines d'arbres, déplacer des maisons, rassembler des collines, redresser des courbes. Et le prix alors! Cet été on a seulement aménagé un passage difficile, la traversée d'un marecage qu'il a fallu remblayer de copeaux, une travée de moins d'un kilomètre, coût des travaux: \$300 000! Sans l'asphalte, \$400 000 avec l'asphalte qu'on coulera dans trois ans. Imaginez, il y en a dix kilomètres comme ça...

Mais le plus déraisonnable, là-dedans, n'est pas l'argent gaspillé. C'est le choix de société que cela implique. C'est-à-dire la vraie question d'environnement. La première sinon la seule dont sont en train de nous éloigner et de nous distraire nos présents avatars écologiques.

Qu'on pense à St-Jean. On s'excite beaucoup à la périphérie de l'affaire, sur des merdailles électro-rales, sur l'éventuelle incurie du ministère de l'Environnement, sur les conséquences de l'accident lui-même... Ce ne sont pourtant là que des effets presque secondaires. Il y a tout de même bien eu, au départ, des responsables municipaux qui ont permis, que dis-je «permis», qui ont accueilli à bras ouverts, des pollueurs notoires dans un quartier résidentiel. Pourquoi? Je l'ai entendu dire à la radio par un de ces responsables justement: Parce que ça crée des jobs et que ça rapporte des taxes à la ville, mon vieux. Des jobs et des taxes. Les deux mamelles du commerce que tous les épiciers de la terre ont toujours confondu avec le progrès. Anyway.

Des jobs et des taxes, comme religion à la grandeur de la province. Et le développement comme fanatisme. Il n'y a pas un maire de village au Québec qui ne rêve pas de Bromont et de Hyndai.

Je n'ai pas juste rushé sur les trucks de gravelle cet été, j'ai rushé aussi sur une scierie qui vient de s'installer pratiquement dans ma cour. Je suis allé voir pour parlementer, pour arranger quelque chose, je ne sais trop comment... J'ai été reçu assez froidement par un petit cadre qui m'a dit:

- Ecoute y'a des inconvénients, forcément, mais il y a aussi des avantages...
- Ah oui, lesquels?
- Ben ça crée des jobs...

Sauf que ça créait les mêmes jobs ailleurs. Je ne veux pas dire ailleurs, dans la cour d'un autre voisin. Je veux dire quelque part où il n'y aurait pas de voisins.

Et encore là, le pire c'est peut-être la manière. Pas un mot. Personne qui vient frapper à ta porte qui dit: «Je suis votre nouveau voisin. Je suis désolé de faire du bruit, est-ce que vous l'entendez beaucoup?». Je sais bien, ça ne changera rien. Et pourtant ça changerait tout.

Tout cela se tient. Les camions. Les BPC. St-Jean. La scierie. Tout cela trahit le même choix de société. Des jobs, des taxes, du développement, des services. Presque plus d'individus, mais des millions d'usagers.

Tout cela participe de la même insensibilité. De la même civilisation sans civilité. De la même société techniquement très évoluée mais d'où est absent tout art de vivre.

Quand M. Bourassa (et M. Parizeau) laissent entendre qu'ils vont donner plus de pouvoir et plus de budget au ministère de l'Environnement, je les trouve aussi pathétiques que M. Bush lorsqu'il croit lutter contre la drogue en payant 8 milliards d'heures supplémentaires à ses flics.

L'art de vivre ne s'achète pas. Ça s'invente avec beaucoup de guts.

CE SOIR 19H30

cfm

Chambres
en villeUne rentrée
mouvementée!PLUS ON LA
REGARDE
PLUS ON
L'ÉCOUTEAccroché au
tabac?Vous avez mordu.
Vous ne pouvez plus vous
en débarrasser.

Mais pas pour toujours!

Vous avez peut-être essayé de cesser pendant l'été.
Vous avez peut-être aussi tenté l'hypnothérapie,
la laserthérapie ou l'acupuncture... et ça n'a pas fonctionné.On sait que ce n'est pas facile de cesser de fumer, et qu'il n'existe aucune "pilule miracle".
Nous vous invitons à venir vous informer sur le programme "Cessons de fumer", une approche
multi-dimensionnelle de modification du comportement.

DEPUIS 12 ANS D'EXISTENCE "CESSONS DE FUMER" A FAIT SES PREUVES.

Assistez à une présentation gratuite d'une heure dans l'un des Centres hospitaliers ci-dessous, et
décidez seulement à la suite de cette rencontre si vous allez vous inscrire.Cessons de fumer est peut-être la méthode que vous recherchez pour vous débarrasser une fois
pour toute de votre habitude. Des milliers de gens y sont arrivés... pourquoi pas vous?

ASSISTEZ À L'UN DE CES COURS GRATUITS D'INTRODUCTION

HÔPITAL
SAINTE-JUSTINE

(3175, Côte-Sainte-Catherine, Montréal)

Lundi le 11 ou mardi le 12 septembre

à 16h30 ou à 19h30

à l'Amphithéâtre J. Lacoste, étage 'A', bloc 9

ou mercredi le 13 septembre

à 16h30 ou à 19h30

à l'Amphithéâtre 'C', étage 'A', bloc 9

HÔPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT

(5305, boul. de l'Assomption, Montréal)

Lundi le 11, mardi le 12,

ou mercredi le 13 septembre

à 16h30 ou à 19h30

à la salle 007, Pavillon administratif

HÔPITAL DE MONTRÉAL
POUR ENFANTS

(2300, rue Tupper, Montréal)

EN FRANÇAIS... Lundi le 11 septembre

EN ANGLAIS... Mercredi le 13 septembre

à 16h30 ou à 19h30

à la salle D-162 (1er étage)

CENTRE HOSPITALIER
DE VALLEYFIELD

(150, rue St-Thomas, Valleyfield)

Lundi le 11 septembre, à 16h30 à la salle 'A'

ou mardi le 12, ou mercredi le 13 septembre

à 16h30 ou à 19h30 à la salle 'A'

CITÉ DE LA SANTÉ
DE LAVAL

(1755, boul. René Lévesque, Laval)

Lundi le 11, mardi le 12,

ou mercredi le 13 septembre

à 16h30 ou à 19h30

à la salle SS-21

CENTRE HOSPITALIER
LE GARDEUR

(135, boul. Claude David, Repentigny)

Lundi le 11, mardi le 12,

ou mercredi le 13 septembre

à 16h30 ou à 19h30

à la salle Repentigny (sous-sol)

HÔPITAL
CHARLES LEMOYNE

(121, boul. Taschereau, Greenfield Park)

Lundi le 11, mardi le 12,

ou mercredi le 13 septembre

à 16h30 ou à 19h30

à l'Auditorium (7e étage)

HÔPITAL
D'ARGENTEUIL

(144, boul. Providence, LaSalle)

EN ANGLAIS... Lundi le 11 septembre

EN FRANÇAIS... Mardi le 12 ou

mercredi le 13 septembre

à 16h30 ou à 19h30

à la salle d'activités, Pavillon d'Argenteuil

Cessons
de fumer

La méthode qui a fait ses preuves!

offert en
collaboration
avecLe Centre
national
de la
promotion
de la santé
(514) 421-1301La colère
gronde chez
les étudiants
du cégep
MontmorencyJEAN-PAUL
CHARBONNEAU

■ Le climat est tendu plus que jamais entre les étudiants et la direction du Collège Montmorency, à Laval, qui a décidé de faire payer l'accès à son vaste terrain de stationnement.

Ce n'est pas seulement la population étudiante de Montmorency qui est en colère, mais aussi tous les résidents du secteur qui voient, depuis la rentrée, leur rue envahies par des automobiles stationnées un peu partout. Plusieurs ont perdu leur place de stationnement devant leur maison en plus de voir des garçons et des filles passer sur leurs terrains pour sauver quelques pas pour se rendre au cégep.

Hier, les étudiants se sont réunis en assemblée générale pour évaluer la situation et à un certain moment un grand nombre a décidé d'aller occuper les locaux de l'administration. Tout est revenu à l'ordre en fin d'après-midi quand il a été annoncé que le directeur général du cégep, M. Denis Latour, irait rencontrer aujourd'hui les responsables de l'association des étudiants.

Les autorités du cégep ont décidé de rendre le stationnement payant afin d'aider à boucler le budget 1989-90, amputé par des compressions budgétaires imposées par le gouvernement Bourassa.

Pour avoir le droit de stationner son auto sur le terrain du collège, un étudiant doit payer \$3 par jour ou \$130 pour l'année.

Les membres du comité exécutif de l'association étudiante recommandent que les frais de stationnement soit de \$1,50 par jour ou de \$60 par année pour les étudiants et les personnes âgées. Précisons que toutes les personnes qui doivent se rendre au cégep pour participer à différentes activités ou pour assister à un spectacle à la salle André-Mathieu doivent maintenant payer pour stationner leurs véhicules.

Les étudiants n'ont pas aimé non plus la décision des autorités municipales de Laval d'accorder une somme de \$30 000 pour rembourser tous les utilisateurs de la Maison des arts, située à l'extrémité sud du stationnement du cégep. Une partie du terrain de stationnement du collège est utilisée par les habitués de cet endroit appartenant à la municipalité.

L'individualisme
des Québécois
inquiète le
cardinal Grégoire

JULES BÉLIVEAU

■ Dans l'homélie qu'il a prononcée hier au cours de la traditionnelle Messe rouge célébrée à la chapelle du Sacré-Coeur de la basilique Notre-Dame à l'occasion de la rentrée du Barreau, le cardinal Paul Grégoire a fait part des inquiétudes et des espérances que lui inspire l'avenir du peuple québécois.

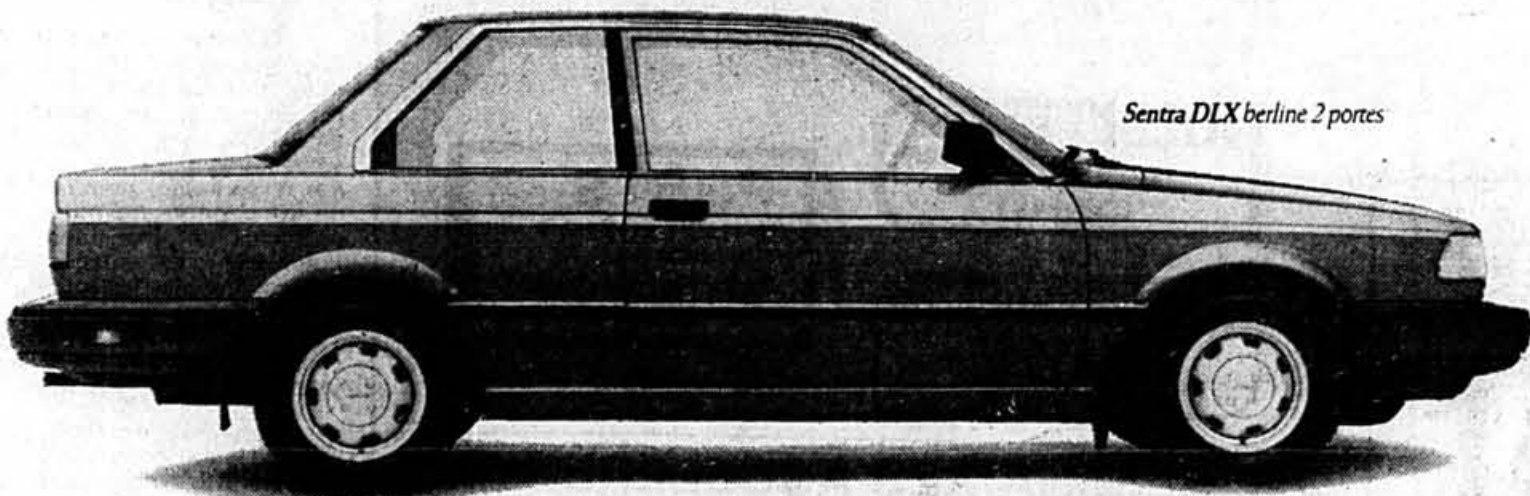
L'archevêque de Montréal a ainsi identifié, dans la catégorie des traits et comportements de la société québécoise qui l'inquiète, l'individualisme, le désir de posséder et de consommer, l'affranchissement des lois morales, la fragilité de l'amour humain et la « fragilité même de la vie que l'on hésite à transmettre ou que l'on fait disparaître avant qu'elle n'apparaisse ».

« En dernière analyse et à l'origine de ces attitudes, a souligné le cardinal Grégoire, on trouve une indifférence religieuse qui traduit un manque de soif de Dieu. »

L'archevêque de Montréal a toutefois énuméré, à l'inverse des points d'ombre, des points de lumière éclairant le tableau de la société québécoise: un sentiment de solidarité faisant échec à la tendance à l'individualisme, un plaisir de donner contredisant le désir de posséder et de consommer, un plus grand respect de l'environnement, un éveil aux valeurs morales fondamentales faisant référence chez les chrétiens à l'enseignement évangélique, une redécouverte de l'amour, un souci constant pour la valeur de la vie humaine, une soif spirituelle et une aspiration religieuse.

Le pasteur de l'Église diocésaine de Montréal a, au passage, exprimé son appui aux groupes de lutte contre l'avortement. À la mention du « souci constant pour la valeur de la vie humaine », il a souligné que cette préoccupation, « soutenue par des groupes voués au respect de la vie, triomphera ultimement des efforts visant à la détruire, que ce soit par l'avortement ou par l'euthanasie ».

Le cardinal Grégoire a terminé son homélie en invitant les membres du Barreau, dans leur vocation particulière, à non seulement défendre et faire triompher la justice, mais également à tempérer et vivifier la rigidité des lois « par un grand souffle d'humaine compassion ».

Il n'y a qu'une
façon d'améliorer
la Sentra 89

Sentra DLX berline 2 portes

La nouvelle Sentra 90.
199\$ par mois seulement!

1989. Une année puissante pour la Sentra. C'est l'année où on lui a injecté un tout nouveau moteur 1,6 litres, 12 soupapes.

Résultat: la Sentra s'est retrouvée avec 29% plus de puissance dans les côtes. 90 chevaux pour mieux dépasser. Et une performance générale supérieure.

Toute cette puissance... tout aussi remarquable en 90! Ainsi que son intérieur spacieux—plus vaste que celui de la Corolla, de l'Excel, de l'Escort. Sa suspension avant et arrière indépendante.

Et sa garantie SansSouci de 3 ans ou 60 000 km, de pare-chocs à pare-chocs.

Et bien entendu, la Sentra est toujours considérée comme l'une des petites voitures les plus « fiables » en Amérique du Nord.*

La différence? Vous pouvez obtenir la nouvelle Sentra 90 pour 199\$ par mois** seulement! Incroyable...

Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Et vous verrez qu'avec la Sentra tout s'améliore avec l'âge!

NISSAN

génial...et humain™

*Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves de J.D. Power & Associates.

**Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km, et avec un versement initial de 2000\$, suite à l'approbation de crédit. Prix basé sur le modèle Sentra DLX, 2 portes. Livraison et transport inclus. Taxe et plaque en sus. Cette offre est pour un temps limité seulement. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Germain Tardif



La Ville de Montréal décerne, pour une deuxième année, le prix **Frédéric Back** pour souligner la contribution exceptionnelle d'une per-

sonne, d'un groupe ou d'une institution à la préservation de la nature et de l'environnement au profit de la collectivité.

Les mises en candidature se font au moyen d'un formulaire que l'on peut se procurer au Jardin botanique en s'adressant à Mme **Sylvie Perron**, au 872-1453. Elles doivent être soumises avant le 15 septembre. Les candidats doivent résider sur le territoire de la Ville de Montréal.

Rappelons que le lauréat de 1988 était **M. Dietlev Janthur** qui s'était distingué par son action pour contrer l'érosion du sol au parc du mont Royal.

Le lauréat de 1989 recevra le trophée **Elzéard Bouffier**, du nom du personnage de «L'Hom-



Rencontre de culturistes

En plus d'être président de la **Fédération internationale des culturistes**, qui groupe plus de 136 pays et dont le but est de promouvoir la musculation, **Ben Weider**, de Montréal (à droite) est aussi membre du conseil d'administration de la «United States Sports Academy», où avait lieu, récemment, la graduation de 200 étudiants, à Alabama. Au cours de cette cérémonie, **Dick Bound**, ex-président du Comité olympique national canadien et membre de l'exécutif du Comité olympique international, a reçu un doctorat, honoris causa en éducation physique, en reconnaissance pour son travail exceptionnel et pour sa contribution au développement du COI. Sur la photo, Weider visite, avec **John S. Hunter**, le navire de guerre américain «Alabama».



Mariage remarqué

Le fils du gouverneur général du Canada a épousé, cet été, une jeune fille de noblesse française. Le mariage de **Jean-François Sauvé** et de **Diane de Mailly-Nesle** s'est déroulé, cet été, en l'église Saint-Séverin de Paris en présence, des parents des deux parties, le gouverneur général **Jeanne Sauvé** et son époux, **M. Maurice Sauvé**, d'une part, ainsi que le comte et la comtesse de Mailly-Nesle, d'autre part. La famille des Mailly-Nesle est alliée aux plus grands noms de France tels **Rohan** ou **La Rochefoucauld**, tandis que la famille Sauvé vit au Canada depuis deux siècles.

Sports et cabarets

Course sur 1,2 km avec cabarets, course à relais, slalom parallèle et souque à la corde sont au programme des compétitions prévues au **Festival sportif 1989 de la restauration et de l'hôtellerie**, un événement qui en est à sa neuvième année et qui ne cesse d'accroître sa popularité. Les participants, dont le public pourra admirer les exploits quasi-acrobatiques, sont des employés de restaurants et d'hôtels. Le rendez-vous aura lieu le dimanche, 1er octobre, rue Saint-Denis, à partir de 10h30, sous la présidence d'honneur de **Gaston Vialet**, président de l'Association des hôtels du Grand Montréal. Cette journée, qui se passe dans le cadre du Mois de la restauration, vise à rendre hommage aux employés qui oeuvrent dans ce domaine et



a les faire mieux connaître. La photo montre en action **Hélène Robitaille**, la gagnante, chez les serveuses, l'an dernier.

me qui plantait des arbres», le roman de **Jean Giono** mis en image par **Back**.

La remise de ce prix aura lieu le 25 octobre, lors d'un événement où seront également honorés des citoyens qui ont contribué de façon significative à la campagne d'embellissement organisée par la Ville.

«Cent variations sur un thème éternel: la femme». Ainsi s'intitule la collection automne-hiver 1989-90 que présentera la maison française **Pierre Balmain**, en première nord-américaine, le 22 septembre, à 19h00, à la grande salle de bal du Centre Sheraton de Montréal, dans le cadre d'un gala au bénéfice de la **Fondation Hôtel-Dieu de Montréal**, sous la présidence de **M. Gilles Lamontagne**, lieutenant-gouverneur du Québec. Le prix d'entrée à cette soirée comprenant cocktail, dîner et le défilé de mode sera de \$300 par personne. En annonçant la nouvelle, le président de la Fondation, **M. Jean-Pierre Bélanger**, vice-président exécutif du réseau de la Banque nationale du Canada, a signalé que l'Hôtel-Dieu se préoccupe de la santé publique depuis près de 350

ans et que cette institution a de grands besoins à combler pour franchir le cap de l'an 2000. Les billets sont disponibles à la Fondation et on peut les réserver en communiquant avec Mme **Marie Clément** au 843-2688.

Philip E. Katz s'est amené à Montréal en 1977 avec sa femme **Tagora**, une artiste, et ses deux enfants. Il venait d'Israël, où il était le directeur du département des affaires publiques de l'université **Ben Gurion**, pour occuper le poste de directeur exécutif des Associés canadiens de cette institution de haut savoir. Après douze ans, il a décidé de prendre sa retraite. La communauté juive de Montréal lui rendra hommage, le 5 décembre prochain, lors d'un dîner qui aura lieu à la synagogue **Shaar Hashomayim**.

La deuxième phase de la construction de l'édifice à bureaux «**Le 1000 de La Gauchetière**» se poursuivra cet automne lorsque seront complétées les améliorations apportées au design de l'ensemble. Ce nouveau carrefour du centre-ville,

situé entre la Place Bonaventure et le Château Champlain, sera l'édifice le plus élevé de Montréal, avec ses 51 étages et une hauteur de 205 mètres. Il comportera une tour à bureaux de 43 étages ainsi qu'un bâtiment de huit étages consacré à une série d'activités publiques, dont cinq importantes entrées recouvertes de toitures vitrées, une patinoire publique de 10 000 pieds carrés, le nouveau terminus de la Société de transport de la Rive sud, un jardin d'hiver public avec chute d'eau, une galerie commerciale et plusieurs accès directs au métro et au réseau piétonnier souterrain de Montréal. La Corporation de développement BCE est responsable de la construction et de la gestion de ce projet, avec ses partenaires **Provedco**, **Lavalin** et **Télélobe Canada**.

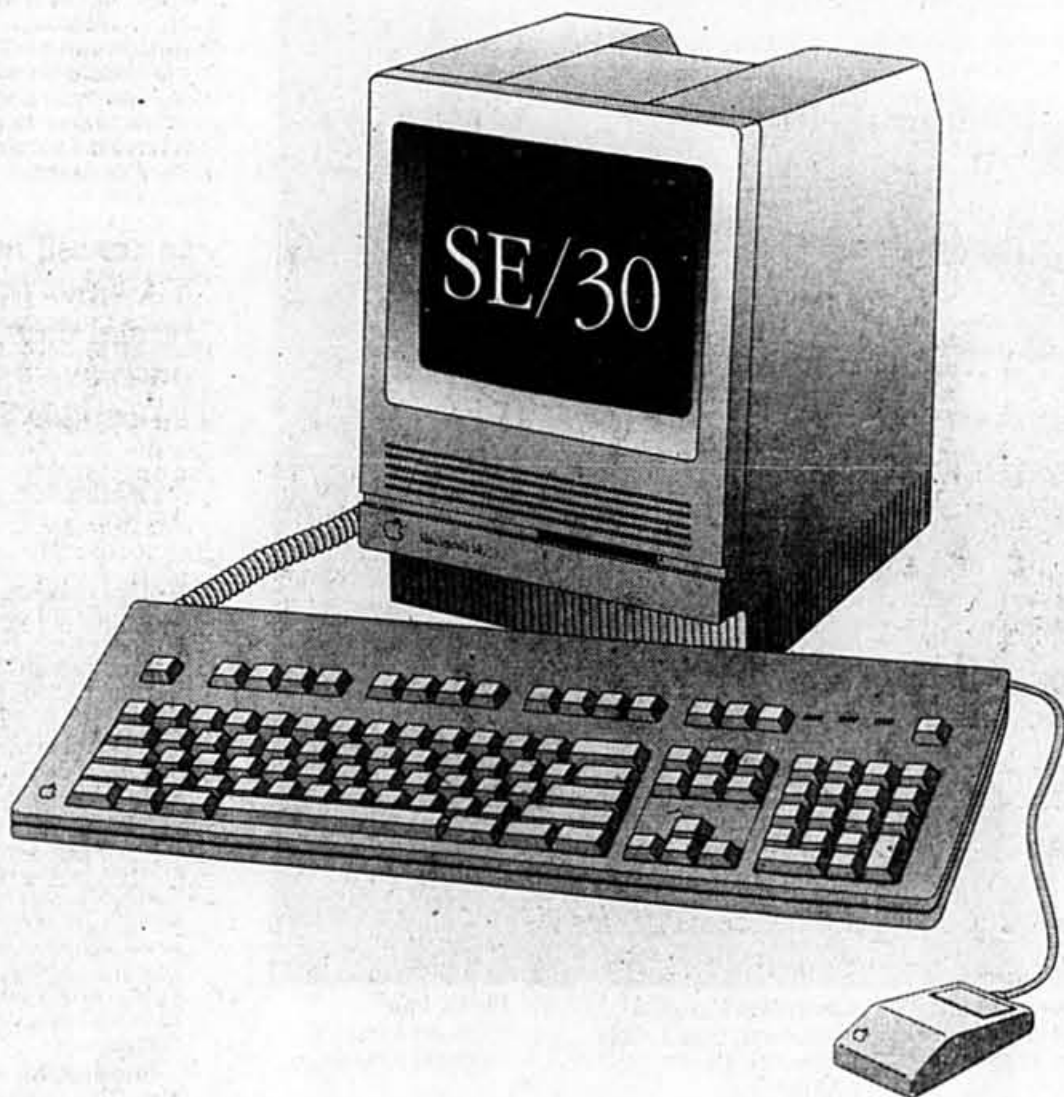
nent le mot! La maison **Michel Trout Inc.**, de Québec, qui participera au Salon de la boulangerie-pâtisserie 1989, au Palais des congrès de Montréal, les convie à une dégustation spéciale, les 10, 11 et 12 septembre, à son kiosque. Cette dégustation a été préparée en collaboration avec la maison **DGF**, gagnante du Laurier d'Or de la qualité et de l'innovation des services. On pourra y apprécier les accomplissements de plusieurs chefs pâtisseries de renommée internationale.

Lancement, mardi, à 19h00, de **L'état de grâce**, recueil de poésie de **Jean-Marc Desgents**, à la maison de la Culture Côte-des-Neiges, au 5290, chemin Côte-des-Neiges. Cet ouvrage est publié aux Herbes rouges.

A DIMANCHE

Que les gourmands se don-

Facilitez votre retour au travail



Vous avez le choix...

Pendant le mois de septembre, les concessionnaires autorisés Apple vous offrent une chance unique de vous procurer l'outil de travail le plus efficace qui soit, à des conditions adaptées à vos moyens.

Pour obtenir plus de renseignements sur les options de crédit-bail, communiquez sans tarder avec l'un des concessionnaires autorisés Apple ci-dessous.

Pourquoi choisir Macintosh?

Vous trouverez la réponse en participant à notre série de séminaires qui auront lieu dans le Mini-théâtre de la Place Bonaventure du 11 au 15 septembre.

Inscrivez-vous sans tarder en téléphonant à l'un des concessionnaires autorisés Apple ci-dessous ou chez Apple Canada Inc. au (514) 685-4210.

Lundi 11 sept.	Mardi 12 sept.	Mercredi 13 sept.	Jeudi 14 sept.	Vendredi 15 sept.
9 h à 11 h	14 h à 16 h	19 h à 21 h	9 h à 11 h	14 h à 16 h
Compatibilité pour la PDI québécoise	Automatisation des tâches de bureau	Conception de documents adaptés à vos besoins	Avantages de la technologie Macintosh	Automatisation des tâches de bureau
Design et publication professionnelle	Gestion efficace du temps et des ressources	Automatisation des tâches de bureau	Édition et présentation	Design et publication professionnelle
Instrumentation et contrôle SIZI 008	Automatisation des tâches de bureau	Compatibilité pour la PDI québécoise	Avantages de la technologie Macintosh	



Concessionnaire autorisé

<p>microserv 369, avenue Dorval DORVAL 636-5127</p>	<p>MICROSYSTEMES Centrale 1460, City Councillors MONTREAL 849-7533</p>	<p>MC MICRO CONTACT 425, boul. de Maisonneuve Ouest, Suite 030 MONTREAL 288-9450</p>	<p>SIMCO 322-A, rue Principale, GRANBY 378-2107 93, rue St-Charles Ouest, LONGUEUIL 674-1514 2040, rue des Cascades, ST-HYACINTHE 773-7843</p>
<p>Omer DeSerres INFORMATIQUE 254, rue Ste-Catherine MONTREAL</p>	<p>LogiCie Inc. 204, boul. Brunswick POINTE-CLAIRE 697-6184</p>	<p>870, boul. de Maisonneuve Est MONTREAL 844-8464</p>	<p>LA MAISON DE L'ORDINATEUR 3400, boul. du Souvenir, bur. 110 LAVAL 332-9810</p>

Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc.

Selon Hydro-Québec, le conflit de Bersimis pourrait entraîner des pannes d'électricité l'hiver prochain

JEAN-PIERRE BONHOMME

Si le conflit syndical opposant Hydro-Québec et les employés syndiqués opérant les centrales de Bersimis devait se prolonger, il est fort possible que des milliers de citoyens du Québec seront privés d'électricité, pendant de longues heures lors des grands froids de l'hiver prochain.

C'est la menace que les procureurs d'Hydro-Québec ont fait planer hier au Conseil des services essentiels pour obtenir la cessation des «moyens de pression» syndicaux.

Selon Hydro, les syndiqués de la Côte Nord retardent, par diverses actions de harcèlement, les travaux d'installation de systèmes d'automatisation et de réparation des conduites forcées à la grande centrale Bersimis II (733 megawatts; la moitié de la puissance de la grande centrale de Beauharnois). On sait que cette importante centrale a récemment subi des avaries.

Le Conseil avait convoqué Hydro et les syndicats de métier et des techniciens (locaux 957 et 1500) du Syndicat canadien de la Fonction publique, hier, pour décider, justement, s'il doit ou non émettre une ordonnance contre les syndicats.

Le Conseil n'a pas opiné sur le fond de cette cause, hier. Il a décidé de renvoyer les parties devant le médiateur, M. André Gravel. Il a constaté, ainsi que le prétendaient les syndicats, que le processus de médiation n'est pas complet. Il a toutefois posé comme condition, au bon déroulement de cette démarche, que les syndicats mettent fin à leurs moyens de pression. Si cette condition n'était pas remplie il s'est réservé le droit d'émettre une ordonnance.

Pendant l'audition de cette cause quelque 700 employés de métiers d'Hydro, membres du même syndicat, le SCFP - selon l'entreprise d'Etat - se sont engagés dans une débrayage illégal à Montréal. Selon Hydro ces employés n'ont laissé sur place

«qu'un nombre minimum d'employés pour répondre aux urgences du réseau de distribution du courant». La quasi totalité des employés de métiers, dit un communiqué d'Hydro, a cessé de travailler au siège régional et dans les quatre secteurs de la région Saint-Laurent; ils ont à cette occasion «envahi les bureaux incitant les employés en poste à quitter leur travail, pour manifester par la suite dans les édifices de la société d'Etat».

Le président du local 1500 des employés de métiers, M. Charles Cuerrier, a expliqué, hier, que le SCFP s'oppose à la politique d'Hydro d'accorder des contrats de réparation et d'automatisation en sous-traitance à des entrepreneurs privés par le biais de son service de travaux internes. Il a réclamé le droit, pour ses membres, (des employés permanents), d'effectuer eux-mêmes les travaux selon les termes de leur contrat collectif.

Hydro-Québec soutient, contrairement au SCFP, qu'elle s'est engagée dans le processus de

médiation et qu'il n'y a donc pas lieu de revenir à cette étape des discussions.

On sait que la Cour supérieure a rejeté, la semaine dernière, une demande d'injonction contre les syndiqués de la Côte Nord. Le juge a estimé qu'il revient au Conseil des services essentiels de trancher.

Hydro expliquait hier que le conflit de travail a retardé les travaux de réparation de la centrale Bersimis II. Il y a donc risque, dit la société d'Etat, que le réseau soit privé des ressources des centrales de Bersimis II et de Bersimis I «l'empêchant de répondre aux besoins prioritaires de sa clientèle au moment de la pointe de l'hiver prochain».

De surcroît, dit-elle, Bersimis II joue un rôle important dans la remise en marche du réseau général lors d'une panne générale. Son indisponibilité, dit-elle, «risque de perturber la remise sous tension de certaines régions du Québec si une panne provinciale se produisait».

5 000 abonnés de Tracy sont encore privés du téléphone

Bell Canada poursuit Socanav

GILLES ST-JEAN

Bell Canada a intenté hier une poursuite contre la compagnie de transport maritime Socanav, dont un navire a rompu, samedi dernier, un câble téléphonique sous-marin reliant 8000 abonnés de Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel au réseau Bell.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, une porte-parole de Bell a indiqué qu'on ignorait encore combien il en coûterait pour redonner le service téléphonique à ces abonnés. Il serait question de un à \$2 millions, a indiqué Mme Sylvie Bastien, car Bell devra verser de nombreuses heures supplémentaires à ses équipes de réparateurs et rem-

boursier les abonnés pour la durée de la panne.

Une douzaine de techniciens de Bell travaillent nuit et jour aux réparations. Quelque 5000 abonnés n'avaient toujours pas le téléphone hier, a indiqué Mme Bastien. On prévoit avoir fini les travaux au plus tard vendredi soir.

Selon Mme Bastien, le «Nancy Orr Gaucher» (nom de l'épouse du président de la compagnie Socanav, M. Michel Gaucher) n'était pas censé jeter l'ancre là où il l'a fait, samedi matin près de Sorel, à l'embouchure du Richelieu.

D'après la porte-parole de Bell, l'emplacement du câble téléphonique est clairement indiqué sur les cartes maritimes.

La réaction du gouvernement au conflit des infirmières: une leçon aux grévistes de la STRSM

- Hugues Aubertin

PIERRE BELLEMARÉ

«J'espère que les gestes posés par le gouvernement Bourassa à l'endroit des infirmières va servir de leçon aux employés d'entretien de la Société de transport de la Rivière-Sud», confiait hier le président du conseil d'administration de la STRSM et maire de Boucherville, Hugues Aubertin.

«Il est temps que les élus québécois reprennent le contrôle dans la fonction publique. Une grève comme celle qui sévit à la STRSM, depuis le 28 avril, n'a pas sa raison d'être», d'ajouter M. Aubertin.

Entre-temps, le conseil de médiation formé par le ministre du Travail, Yves Séguin, a entrepris sa besogne le week-end dernier. Après avoir reçu les demandes des 200 employés d'entretien (CSN), le conseil étudiera demain les propositions de la STRSM, pour ensuite chercher un terrain d'entente susceptible de réconcilier les deux parties.

Le conseil de médiation, composé de Pierre N. Dufresne, Jean-Pierre Tremblay et Fernand Matteau, devrait pouvoir faire rapport au ministre du Travail à la fin du mois, probablement après les élections du 25 septembre.

Une grève interminable

Cependant, ce rapport ne liera aucune des parties en cause et, comme le rappelle le maire Aubertin, «il ne servira qu'à exercer une pression morale sur le syndicat et sur l'administration de la STRSM, pour qu'on en vienne finalement à une solution négociée».

Pendant ce temps, les usagers continuent d'exprimer leur mécontentement, d'autant plus que la rentrée scolaire perturbe davantage la vie de nombreuses familles de la Rivière-Sud. On pense en particulier aux étudiants des universités et des cégeps, dont l'horaire des cours est échelonné du matin au soir. Le service d'autobus se limite toutefois aux heures de pointe, en matinée, en fin d'après-midi et en soirée.

Le conseil municipal d'Aylmer maintient le renvoi d'une employée qui n'avait pas droit au congé de maternité

Presse Canadienne
AYLMER

Une femme congédiée pour avoir pris un congé de maternité non autorisé pour prendre soin d'un enfant qu'elle venait d'adopter, a perdu sa cause en vue de regagner son emploi.

Le Conseil municipal d'Aylmer, près de Hull, a voté très majoritairement mardi (huit contre un) pour le maintien de la décision du service du personnel, signifiant le renvoi de Mme Louise Rancourt. Secrétaire à l'emploi de la ville d'Aylmer, Mme Rancourt venait d'adopter un enfant et avait décidé de prendre un long congé de maternité sans l'autorisation des autorités municipales.

Embauchée au mois de mai, Mme Rancourt a appris en juillet, après 10 mois d'attente, qu'un bébé de cinq mois était disponible pour adoption. Elle a quitté son poste le 14 août dernier, le jour où le petit Daniel est arrivé à la maison, et a été mise à la porte environ une semaine plus tard.

Seul le conseiller André Touchet s'est opposé à cette décision.

Selon les autres conseillers municipaux, Mme Rancourt ne pouvait se prévaloir d'un congé de maternité complet car elle n'avait pas complété sa période de probation de six mois. De plus, ont-ils indiqué, la convention collective ne prévoit pas de longs congés de maternité dans les cas d'adoption.

Dernière chance pour l'entretien normal gratuit: à vous de jouer!

Achetez une Hyundai Sonata ou Excel 89 dès aujourd'hui.

Il reste encore quelques modèles 89 chez votre concessionnaire Hyundai.

La Excel, fougueuse et fiable, avec plus d'équipement standard que toute autre voiture dans sa catégorie.

La puissante et spacieuse Sonata, qui s'attire les louanges des chroniqueurs de l'automobile.

Ces voitures vous offrent déjà le meilleur rapport qualité-prix sur le marché, et votre concessionnaire Hyundai vous invite à marchander en plus de ça!

Ajoutez-y le fait que vous n'aurez pas à payer pour l'entretien normal prescrit pour 3 ans ou 60 000 kilomètres, selon la première éventualité. †

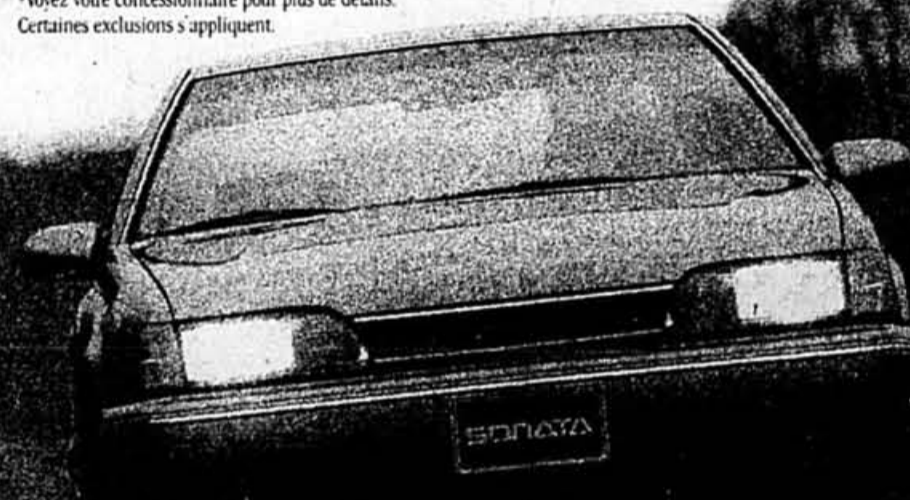
Et ça, ça comprend les pièces et la main d'oeuvre sur les changements d'huile, les filtres, les bougies, les balais d'essuie-glace, même des choses comme l'antigel de radiateur et les plaquettes de frein.

Hyundai est le seul fabricant de voitures à prix populaires à vous offrir l'entretien normal gratuit sur des modèles 89.

Passer vite chez votre concessionnaire Hyundai pendant qu'il en reste encore.

Vous économiserez dès votre achat, et pendant les 3 prochaines années.

*P.D.S.F. Sonata "GL", Excel "L" 3 portes; taxes, immatriculation, transport et préparation en sus. Voyez votre concessionnaire pour connaître les frais de transport et de préparation.
†Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Certaines exclusions s'appliquent.



HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

QUEST
Hyundai Pony Centreville
2077 ouest,
rue Ste-Catherine
Montréal 931-8243

Jaykai Hyundai
133, 1^{er} avenue
Ville Île Perrot 453-6363

Auto Visa Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles
Ulsan Ltée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

Décarie Hyundai
8500, rue Décarie
Ville Mont Royal 737-0037

Automobile Le Voyageur
125 rue Principale
Lachute 562-7935

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 658-4482

Automobiles Corée
Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles
Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la
Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Moteurs Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

Principale Autos Ltée
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
30 boul. Taschereau
La Prairie 444-4244

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
187, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David - ENR.
1004 Route 117
Val David
322-6620

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Auto Hyundai St-Eustache
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292

EST
Pointe-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai Auto Joliette
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Pic IX Pony
9390, boul. Pic IX
Montréal 329-0909

Pony de Montréal
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Rive Nord
1990, ch. Gascon
St-Louis-de-
Terrebonne 471-7669

Les Automobiles
Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

Longueuil réglemente la chasse à la sauvagine

PIERRE BELLEMARE

■ Oui à la chasse à la sauvagine le long des berges du Saint-Laurent à Longueuil, mais seulement à partir de l'aube jusqu'à 9 h le matin. Et les chasseurs devront diriger leur arme à feu, dos à la promenade René-Lévesque.

Cette année, la chasse sera ouverte du 20 septembre au 6 décembre et, pour s'assurer que le nouveau règlement de Longueuil sera respecté, des policiers à bord d'embarcations patrouilleront le Saint-Laurent à l'intérieur de la zone de chasse, entre le parc Marie-Victorin et le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.

C'est le compromis auquel on est venu l'administration du maire Roger Ferland et les mordus de la chasse aux canards, représentés notamment par la Fédération québécoise de la faune et le Club de chasse et pêche de Longueuil.

(Dans sa chronique Chasse et Pêche, publiée samedi dernier, notre collègue Pierre Gingras a d'ailleurs expliqué en détail le contenu de l'expérience pilote qui sera ainsi mise à l'épreuve à Longueuil.)

«Ce règlement municipal — adopté hier soir — est une première au Québec, puisque c'est la première fois qu'une ville pourra, sans être contestée, limiter la zone, les heures et les conditions de chasse aux oiseaux migrateurs,

dans cette zone récréative aussi utilisée par les promeneurs et cyclistes de Longueuil», affirme le maire Ferland.

Amendes jusqu'à \$500

De son côté, le président de la Fédération québécoise de la faune, André Pelletier, estime que la présente entente «permettra une utilisation harmonieuse et équitable des berges».

«Cette entente pourra avantageusement servir de modèle aux autres villes confrontées au même problème. On peut décréter l'abolition de la chasse en territoire urbain ou permettre la chasse comme avant. Entre les deux options, il y a place pour un compromis», déclare M. Pelletier.

Le conflit entre les chasseurs et les amateurs de plein air de Longueuil a pris naissance l'automne dernier lors de l'inauguration de la promenade René-Lévesque. Pendant que les premiers pointaient leur arme en direction des canards, les autres se considéraient comme les dindons de la farce et ont résolu de faire pression sur l'administration Ferland pour qu'on interdise la chasse. Sécurité publique oblige! De là est né le compromis.

Mais aux chasseurs peu soucieux de respecter le nouveau règlement, des amendes variant de \$100 à \$500 leur seront imposées. «Nos chasseurs savent respecter la loi», assure cependant M. Pelletier.

Médecin à la retraite condamné à verser \$50 000 à une veuve et sa fille

LISA BINSSE

■ Un médecin de Saint-Léonard a été condamné hier, par un juge de la Cour supérieure, à verser \$50 000 en dommages et intérêts à la veuve et la fille de M. Stephen Zuk, décédé en octobre 1983 d'un arrêt cardiaque.

Dans son jugement, le juge Paul Martineau en arrive à la conclusion que «l'inaction du docteur Maurice Mihaly a enlevé à M. Zuk sa seule chance de survie.»

Mme Mary Zuk et sa fille Olga, de Saint-Léonard, demandaient la somme de \$126 982. Elles ont reçu \$30 000 et \$20 000 respectivement.

Selon le jugement, l'incident est survenu le 18 octobre 1983. En revenant d'une balade en automobile, M. Zuk ressent un malaise en rentrant chez lui. M. Zuk, sa femme et sa fille, décident de se rendre immédiatement chez le docteur Mihaly qui a son bureau tout près de leur domicile.

C'est Mme Mihaly qui répond à la porte et leur dit que le médecin, maintenant âgé de près de 80 ans, ne pratique plus à plein temps et ne fait jamais de bureau l'avant-midi.

Ils rebroussement chemin. M. Zuk fait quelques pas et est terrassé par un arrêt cardiaque. Il s'affaie dans l'entrée de la propriété du médecin. Mme Mihaly va chercher son mari qui se rend près de M. Zuk, mais ne fait rien.

Malgré les demandes de Mme Zuk et de sa fille, le médecin est resté immobile près de M. Zuk et n'a rien fait pour l'aider. Mme Zuk a alors appelé la police et une ambulance arriva sur les lieux 20 ou 25 minutes plus tard. Le médecin n'avait toujours rien fait, se contentant de passer la main sur la poitrine de M. Zuk, mais sans lui donner de l'oxygène, soit pas soufflement de bouche à bouche, ou par ventilation.

Or, rappelle le juge, un cerveau privé d'oxygène pour plus de six minutes meurt irréversiblement. Les ambulanciers ont administré de l'oxygène à M. Zuk et l'ont conduit à l'hôpital Santa Cabrini où le décès a été constaté.



La sensation de marcher pieds nus dans le sable Le confort d'un soulier au renom international **ROHDE** d'Allemagne



Exceptionnel à seulement
100\$
• noir • taupe
Pointures 6 à 13

Une nouveauté de ROHDE, un nom reconnu mondialement comme chef de file dans le soulier de marche confortable. Ce souple soulier en cuir veiné est définitivement une valeur exceptionnelle pour seulement 100 \$.

MAGASINEZ DANS TOUS NOS MAGASINS OU

COMMANDE POSTALE — TÉLÉPHONEZ OU ÉCRIVEZ — (514) 288-4653, poste 231
A. GOLD & SONS, 2050, rue BLEURY, BUREAU 100, MONTREAL, Qc H3A 2J5

Faites-moi parvenir 1 paire de chaussures ROHDE à 100 \$.
Faites-moi parvenir 2 paires de chaussures ROHDE à 100 \$. Total 200 \$
Ajoutez 3,50 \$ de frais de livraison pour (1) ou (2) paires.
1er choix de teinte _____ 2e choix de teinte _____
Ci joint mandat-poste cheque (pas de P.S.L.)
Portez à mon compte Amex Visa MasterCard Diners Carte Blanche A. Gold & Sons

Numéro de carte _____ Date d'expiration _____
Nom: _____ Tél.: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____



Marchez sur un coussin d'air. Une semelle faite de milliers de bulles d'air pour offrir un confort ultime. Semelle intercalaire en feutre qui absorbe la transpiration et s'adapte à tous les pieds.

• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • LA PLACE VERTU
• FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL

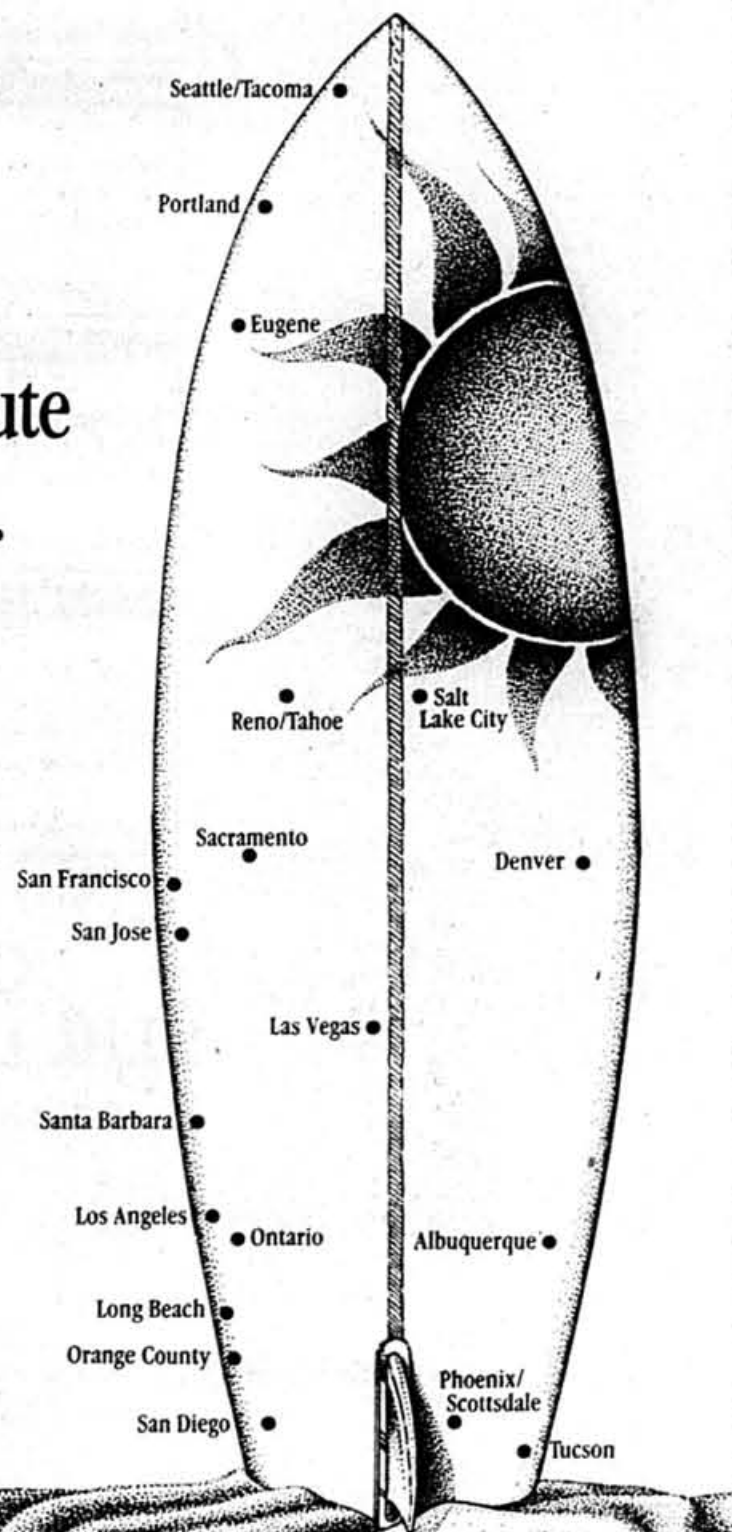
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.

American vous offre la Californie et toute une vague de villes sur la Côte ouest.

American Airlines vous offre cinq vols sans escale chaque jour à destination de Chicago. Une plaque tournante d'où nous desservons la Californie et l'Ouest américain comme nulle autre ligne aérienne.

De Chicago, nous effectuons un total de 69 vols par jour vers 19 villes de l'Ouest américain. Trente et un vols quotidiennement vers 9 villes de la Californie seulement. Que ce soit la Côte ouest pour le plaisir ou par affaires, envollez-vous avec American Airlines et obtenez du spécial dans l'air.

Pour en savoir davantage et pour effectuer une réservation, communiquez avec votre agent de voyages ou avec American Airlines au (514) 397-9635.



costumes importés d'Italie

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

SEULEMENT **425\$**

LE COSTUME

100% laine, coupe exclusive, finis main, tissus griffés des plus grands noms de la mode italienne: Marzotto, Luigi Botto, Freda, Policarpo, Zegna, etc.

la sélection automne-hiver 1989-90 est arrivée

Club 402-HOMME

1237, rue de la Montagne (3e étage)
Montreal 861-3636

American Airlines
du spécial dans l'air™

Les horaires peuvent changer sans préavis.

COMPRENONS-NOUS BIEN

LE GOUVERNEMENT A RECONNU ET RECONNAÎT TOUJOURS L'IMPORTANCE D'UN RATTRAPAGE DANS LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC.

C'est cette reconnaissance qui a conduit à un règlement entre le Gouvernement et le comité de négociation des infirmières et infirmiers du Québec le 22 juin 1989. En vertu de cette entente, le Gouvernement acceptait de leur verser une masse salariale additionnelle de 640 millions de dollars, répartie sur 3 ans, représentant des augmentations annuelles de 8,8% pour 1989, de 7,7% pour 1990 et de 7,2% pour 1991.

En agissant ainsi, le Gouvernement reconnaissait également la valeur du statut professionnel des infirmières et infirmiers du Québec, de leur formation supérieure, ainsi que l'importance des responsabilités qu'elles ont à assumer.

Afin de pallier les inconvénients de la tâche, le Gouvernement a également consenti des augmentations significatives des primes accordées (primes de soir, de nuit et de fin de semaine) ainsi que des mesures correctives diverses.

En réalité, aux termes de cette entente, l'infirmière québécoise située au sommet de sa classification serait, en janvier 1991, l'infirmière la mieux rémunérée au Canada.

COMPRENONS-NOUS BIEN SUR LES OFFRES DU GOUVERNEMENT

Les offres gouvernementales confirment l'importance du rattrapage dans les conditions de travail des infirmières et infirmiers du Québec. Voici quelques exemples caractéristiques.

INFIRMIÈRE DE JOUR au maximum de l'échelle travaillant une fin de semaine sur deux				
	1988	1989	1990	1991
Salaire de base	33 140 \$	34 464 \$	37 055 \$	40 006 \$
Prime de fin de semaine*	0 \$	254 \$	273 \$	294 \$
	33 140 \$	34 718 \$	37 328 \$	40 300 \$
Augmentation annuelle		4,8%	7,5%	8,0%
INFIRMIÈRE DE SOIR expérience de huit ans et six mois (1 ^{er} janvier 1989) travaillant une fin de semaine sur deux				
	1988	1989	1990	1991
Salaire de base	29 990 \$	32 109 \$	35 523 \$	39 316 \$
Prime de soir	832 \$	1 122 \$	1 241 \$	1 374 \$
Prime de fin de semaine*	0 \$	354 \$	392 \$	434 \$
	30 822 \$	33 585 \$	37 156 \$	41 124 \$
Augmentation annuelle		9,0%	10,6%	10,7%
INFIRMIÈRE DE NUIT au maximum de l'échelle (12 ^e échelon) travaillant une fin de semaine sur deux				
	1988	1989	1990	1991
Salaire de base	33 140 \$	34 464 \$	37 055 \$	40 006 \$
Prime de nuit	1 539 \$	4 215 \$	4 531 \$	4 892 \$
Prime de fin de semaine*	0 \$	380 \$	409 \$	442 \$
	34 679 \$	39 059 \$	41 995 \$	45 340 \$
Augmentation annuelle		12,6%	7,5%	8,0%
ASSISTANTE INFIRMIÈRE CHEF bachelière de nuit au 10 ^e échelon en 1989				
	1988	1989	1990	1991
Salaire de base	33 140 \$	36 276 \$	39 310 \$	42 198 \$
Prime de nuit	1 539 \$	4 436 \$	4 807 \$	5 160 \$
Prime de fin de semaine*	0 \$	400 \$	434 \$	466 \$
Prime assistante infirmière chef	1 082 \$	2 258 \$	2 371 \$	2 466 \$
	35 761 \$	43 370 \$	46 922 \$	50 290 \$
Augmentation annuelle		21,3%	8,2%	7,2%

* Cette prime de fin de semaine est versée pour tous les quarts de travail effectués entre le vendredi soir et le lundi matin.

COMPRENONS-NOUS BIEN SUR L'ILLÉGALITÉ DE CETTE GRÈVE

- En vertu
- de la Loi sur le régime de négociations dans les secteurs public et para-public,
 - du Code du travail,
 - de la Loi assurant le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux,
 - d'une ordonnance du Conseil des services essentiels,

cette grève est illégale.

En conséquence, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour rendre accessibles à la population tous les services que lui garantissent les lois existantes.

Panasonic. Spéciaux de la rentrée

KX-R430



- Mémoire de texte de 7 000 caractères
- Écran à cristaux liquides de 14 caractères plus compteur de 3 chiffres
- Fonction de colonnes automatiques
- Possibilité de raccordement à un ordinateur
- Impression bidirectionnelle à l'impression de textes (TEXT)

\$299⁹⁵

KX-R50
2 rubans corrigibles
gratuits à l'achat des
modèles KX-R430,
KX-R440 ou KX-R320.
Une valeur de 13,00 \$.

EN PRIME



KX-R440

\$389⁹⁵

- Correcteur orthographique Accu-Spell Plus^{md}
- Mémoire de texte de 10 000 caractères
- Écran à cristaux liquides de 30 caractères plus compteur de 3 chiffres
- Fonction de colonnes automatiques
- Fonction de liste d'adresses
- Possibilité de raccordement à un ordinateur

- Mémoire de texte de 3 300 caractères
- Effacement rapide
- Fonctions automatiques : impression en caractères gras, soulignement, centrage
- Couverture rigide

KX-R320

\$229⁹⁵



LES ACCESSOIRES SONT DISPONIBLES CHEZ LES
DETAILLANTS DE MACHINES À ÉCRIRE PORTATIVES PANASONIC

MONTREAL
ADMACO ÉQUIPEMENT
DE BUREAU
5343, DeCarie, Montreal
489-9779

LONGUEUIL
LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU
LONGUEUIL INC.
581, King George, Longueuil
468-1223

MONTREAL
BELANGER
DACTYLOGRAPHIE LTÉE
2227, rue Belanger Est, Montreal
729-4111

Top Stok c'est...



Oliver Modèle #AP-0205-02-04



renversant
1099\$

Amateurs de meubles de cuir,
ne cherchez plus inutilement.
Top Stok a tout pour vous
satisfaire à tous points de vue:
Top choix, Top cuir, Top look
et seulement des prix virés
sur le Top.

PRIX DE VENTE SUGGÉRÉ 1533\$

*Top qualité et
prix plancher*

8568, boul. Pie IX
(1 km au nord de Métropolitain)
593-3000

Toute la collection de Hemsleys déménagement.

Économisez jusqu'à 90% sur tout article en magasin.

Tout l'inventaire de Hemsleys est maintenant offert avec un rabais allant jusqu'à 90%. Mais seulement jusqu'au samedi 9 septembre, 17 h. Hemsleys rouvrira ses portes juste à côté au 1243, rue University le mardi 12 septembre pendant la durée des rénovations de son nouveau magasin du centre-ville.

Diamants — rabais de 50% à 70%
Bijoux en or — rabais de 50%
Montres et horloges Seiko — rabais de 40%
Montres Concord — rabais de 40%
Montres Movado —
rabais de 33-1/3% à 40%
Bijoux en argent — rabais de 40%
Royal Doulton
Assiettes de collection —
rabais de 50%
Figurines — rabais de 40%
Toby Mugs — rabais de 40%

Perles — rabais de 50%
Pierres — rabais de 60%
Kosta Boda — rabais de 50%
Flasques — rabais de 60%
Cadres — rabais de 40%
Albums photos — rabais de 40%
Cristal Zwiesel — rabais de 40%
Tasses et soucoupes Royal Albert —
rabais de 40%
Appuie-livres en onyx — rabais de 50%
et autres articles de choix —
rabais allant jusqu'à 90%

LA VENTE DE RÉNOVATION CHEZ HEMSLEYS.
Elle ne sera pas éternelle.

660, rue Ste-Catherine Ouest coin University 866-3706.
Ouvert lundi-mercredi 10h à 18h; jeudi-vendredi 10h à 21h; samedi 10h à 17h.

Jean Lapostolle débouté par le directeur général des élections

AGNÈS GRUDA

■ Le président du Parti civique, M. Jean Lapostolle, a été éconduit

sans ménagements, hier, par la Commission de représentation électorale, qui tenait des audiences publiques sur la nouvelle carte électorale de Montréal.

Ces audiences constituent la dernière instance devant laquelle des citoyens insatisfaits du nouveau découpage électoral, adopté en mai par le conseil municipal,

peuvent faire valoir leur opposition.

Ce découpage prévoit faire passer de 58 à 48 le nombre de districts représentés au conseil.

« Votre allocution a un caractère nettement politique, elle n'entre pas dans le cadre de ces audiences », a lancé à M. Lapostolle le directeur général des élections Pierre F. Côté.

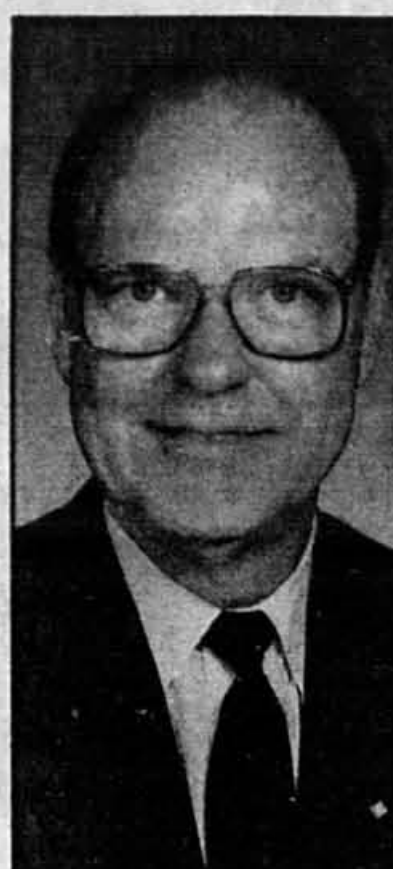
Ce dernier a indiqué qu'il n'avait par conséquent aucune question à poser, et n'a laissé à M. Lapostolle aucun doute quant au sort qui attend son document: il prendra le chemin des archives.

Le président du Parti civique a quitté la salle d'audiences, penaud, non sans avoir remercié la Commission de lui avoir permis de faire ses commentaires.

M. Lapostolle, qui a été élu à la mi-mai à la présidence du Parti civique, s'était présenté seul devant la Commission de représentation électorale, armé d'un texte de cinq pages dans lequel il se livre à une charge à fond de train contre l'administration Doré-Fainstat.

Durant cette première journée d'audiences, la Commission a aussi eu l'occasion de « cuisiner » le vice-président du comité exécutif de la Ville, M. Robert Perreault. Ce dernier a dû s'expliquer longuement sur la directive politique en vertu de laquelle le découpage électoral a été « harmonisé » avec le territoire des neuf arrondissements de Montréal.

Aucune exigence législative ne prévoit qu'une carte électorale doive respecter de telles divisions administratives, a précisé M. Côté. Il a ajouté que la Commis-



Le président du Parti civique, Jean Lapostolle.

sion a déjà dû dans le passé rejeter des demandes voulant que la carte électorale provinciale corresponde aux territoires des municipalités régionales de comté (MRC).

Interrogé par les commissaires, M. Perreault, qui était accompagné de deux fonctionnaires de la ville, a également affirmé que l'administration municipale ne s'était fixée aucun but précis

quant à la taille du conseil, au moment de procéder à la confection de la nouvelle carte.

« C'est en essayant de respecter toutes les exigences de la loi que nous sommes parvenus à 48 districts », ont plaidé les représentants de la Ville.

« Si vous aviez voulu avoir 60 districts, vous y seriez parvenus, avec quelques exceptions à l'égard de la loi. C'est toujours comme ça que l'on procède », s'est alors étonné l'un des commissaires, M. Marc A. Lessard.

Dans un mémoire très documenté, le groupe des conseillers indépendants (Sam Boskey, Pierre Goyer, Pierre-Yves Melançon et Marvin Rotrand) ont de leur côté soutenu qu'en voulant arrimer districts électoraux et arrondissements, la Ville a pondu une carte « illégale ».

Ils ont aussi soutenu que des remaniements apportés dans certains districts réduisent la représentation des communautés culturelles au conseil municipal.

Selon ces quatre conseillers, en amputant d'un district l'arrondissement Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud, par exemple, la Ville « dilue » la représentation des communautés grecque et portugaise.

Les audiences de la Commission de représentation électorale se poursuivent ce soir. La Commission doit rendre une décision — celle-ci sera sans appel — dans les prochaines semaines.

Trois-Rivières: Jean-Guy Gervais promu directeur de police

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

■ Tel que prévu, le conseil municipal de Trois-Rivières a entériné, mardi soir, la nomination de l'inspecteur Jean-Guy Gervais comme nouveau directeur de police. Ce faisant, M. Gervais se retire personnellement de l'action judiciaire qu'il avait intentée contre la ville, de concert avec ses collègues de l'état-major, pour protester contre la volonté du conseil municipal de restreindre l'usage des voitures de police aux seuls déplacements du service.

Le nouveau directeur, âgé de 54 ans, est à l'emploi de la Sécurité publique de Trois-Rivières depuis le 1er juillet 1964. Il a gravi tous les échelons et occupait le poste d'inspecteur aux opérations depuis 1984. Il est embauché au même salaire que touchait son prédécesseur, soit environ \$69,000, voiture permanente fournie.

La décision du conseil s'est prise à huis clos mais on a pu apprendre que deux conseillers ont enregistré leur dissidence, soit Roger Bellemare et Guy Leblanc. Le conseiller Guy Leblanc a justifié sa dissidence en disant que M. Gervais avait manifesté le désir de prendre une retraite dans trois ans et que tout serait probablement à recommencer dans quelques années à peine.

Le maire Gilles Beaudoin a déclaré aux journalistes, à l'issue de l'assemblée, que le conseil était très satisfait du rendement affiché par M. Gervais depuis qu'il assume l'intérim. « Le conseil est très satisfait de son travail des quatre derniers mois. C'est un policier de carrière qui connaît bien le service et c'est l'homme qu'il nous faut. Je peux dire que les communications sont excellentes entre lui et le conseil. Tout ce qu'on lui demande, c'est d'être un bon directeur. »

Les étudiants seront consultés sur l'économie d'énergie et l'environnement

■ Un groupe de jeunes étudiants organise cet automne une série de référendums dans 24 cégeps et universités sur l'environnement, et plus particulièrement sur l'économie d'énergie.

Les jeunes se feront demander s'ils appuieraient un gouvernement qui favoriserait le transport en commun au détriment de l'automobile et hausserait les tarifs de consommation énergétique dans une perspective de développement durable.

Le groupe Enjeu (Environnement jeunesse) leur demandera aussi s'ils privilégient l'énergie nucléaire, s'ils sont prêts à payer plus cher pour des énergies moins polluantes et s'ils accepteraient des restrictions à leur consommation d'électricité pendant les périodes de pointe.

Les référendums se dérouleront dans le cadre d'expositions et d'ateliers sur l'économie d'énergie.

DES 89 SUPER HONDA LIQUIDATION DES 89 SUPER LIQUIDATION DES 89 SUPER LIQUIDATION DES 89 SUPER LIQUIDATION DES 89

4 JOURS SEULEMENT! SUPER LIQUIDATION DES 89!

Nous étions les premiers détaillants à Montréal et à Laval et nous demeurons les pionniers de l'épargne!

— ACCORD «LX» Sedan

— CRX

— ACCORD Coupé

Offre non valable avec d'autres promotions. Les véhicules doivent être achetés et livrés entre le 5 et le 8 septembre 1989.

HONDA
Ste ROSE
266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval
Tél.: 625-1953

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE
SUR CERTAINS MODÈLES SÉLECTIONNÉS EN STOCK

MONDÉ SIGI
1110, rue Bleury
Montréal (Québec)
Tél.: 879-1550

DES 89 SUPER LIQUIDATION DES 89 SUPER LIQUIDATION DES 89 SUPER LIQUIDATION DES 89



Ian Millar et Big Ben - deux fois champions de la Coupe du monde

“ENSEMBLE...VERS LE SUCCÈS!” — Ian Millar

Les concours hippiques nous permettent de voir une parfaite coordination entre le cheval et le cavalier chaque fois qu'ils affrontent un obstacle. L'équipe équestre canadienne, dirigée par Ian Millar, s'est distinguée dans cette discipline en remportant des médailles lors de concours internationaux.

“Il faut venir à bout de nombreux obstacles et relever bien des défis avant d'atteindre le succès.”

“Je me rends compte, après avoir remporté deux fois la Coupe du monde des concours hippiques, que l'on ne peut y arriver seul. C'est un travail d'équipe.”

“La Banque de Montréal le comprend parfaitement. Elle connaît mes objectifs financiers et répond à mes besoins bancaires, tant personnels que professionnels. Nous formons une bonne équipe.”

La Banque de Montréal appuie le sport équestre canadien en commanditant

quatre des épreuves de la Coupe des nations :

- Spruce Meadows Masters, à Calgary - le 9 septembre
- Washington International Horse Show - le 26 octobre
- National Horse Show, à New York - le 1^{er} novembre
- Royal Agricultural Winter Fair, à Toronto - le 11 novembre



Banque de Montréal

Ottawa n'entend pas modifier sa stratégie de lutte à la drogue

d'après PC
OTTAWA

Le ministre canadien de la Santé et du Bien-être social, Perrin Beatty, a déclaré hier que le gouvernement fédéral ne modifiera pas sa stratégie nationale de lutte anti-drogue en dépit du plan annoncé mardi par le président américain George Bush.

M. Beatty a affirmé que le Canada est prêt à collaborer avec les États-Unis et avec tout autre pays dans leur lutte contre la drogue, et qu'il avait déjà offert son aide à la Colombie à cet effet. Le gouvernement américain n'a cependant pas encore formulé de demande précise de collaboration avec le Canada.

Le gouvernement canadien n'a toujours pas déterminé quel type d'aide il entendait apporter à la Colombie; le ministre Beatty a précisé que le Canada attend les demandes du gouvernement colombien.

Il a cependant déclaré que le gouvernement conservateur est satisfait de sa stratégie nationale anti-drogue.

Cette stratégie est très différente du plan américain, et reflète l'approche canadienne en matière de lutte contre la drogue, a-t-il déclaré.

En effet, 70 p. cent du budget quinquennal de \$210 millions est consacré au traitement et à la réadaptation des drogués et à la prévention. Seulement 20 p. cent est affecté au contrôle policier.

Le gouvernement canadien estime qu'il faut d'abord et avant tout faire diminuer la demande de drogue.

« Tant que des Canadiens seront prêts à payer pour consommer de la drogue, des criminels leur en vendront, a déclaré M. Beatty. Nous n'aurons jamais assez de policiers pour régler le problème de façon policière. C'est pour cela que nous prenons une autre approche. »

L'approche choisie par le gouvernement canadien devrait apporter des résultats, a-t-il soutenu.

À Washington, hier, l'ambassadeur du Canada, Derek Burney, a été convoqué avec une cinquantaine de ses collègues du corps diplomatique pour participer à une rencontre d'information avec un des adjoints du responsable de la lutte aux trafiquants, M. William J. Bennett.

Des présidents directeurs-général de grandes entreprises, quelques maires et d'autres dirigeants américains participaient à la même séance d'information au Old Executive Office, l'un des édifices occupés par le personnel de la Maison-Blanche.

Le maintien de la collaboration du Canada et des États-Unis dans le secteur de la lutte aux trafiquants « fait partie d'un processus continu », a expliqué un porte-parole de l'ambassade, Mme Pamela Chappel. « Le Canada n'a pas encore reçu de demandes précises de Washington » dans la lutte contre les cartels de la drogue dans les trois principaux pays ex-

portateurs d'Amérique du sud : la Colombie, le Pérou et la Bolivie.

Pour l'instant, indique-t-on à l'ambassade, le Canada se contente de recueillir le plus d'informations possible sur la nature du programme de plus de \$8 milliards annoncé mardi soir par le président George Bush. Dans les faits, quelque \$5 milliards additionnels seront ajoutés aux programmes déjà existants.

Le resserrement des liens entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de la lutte contre la drogue n'est pas nouveau. Déjà, la question avait été au cœur des entretiens qu'ont eus, le 26 juillet dernier, le ministre canadien de la Défense, William McKnight, et le secrétaire américaine à la Défense, Richard Cheney.

Le Canada songe à imiter les États-Unis qui se servent des installations du système de défense de l'Amérique du Nord (NORAD) pour l'interception de petits avions chargés à bloc de cocaïne qui tentent d'atterrir sur des pistes de fortune dans des régions éloignées ou encore larguent leur cargaison en pleine mer.



Le ministre Perrin Beatty en conférence de presse, hier. PHOTO CP-AP

Au Canada, un plus grand nombre de victimes du sida pourront recevoir l'AZT

d'après PC
OTTAWA

Un plus grand nombre de personnes atteintes du sida pourront bénéficier du traitement à l'AZT.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Perrin Beatty a annoncé, hier, un élargissement de l'étude canadienne sur l'AZT, l'Azidothymidine, un médicament expérimental qui prolongerait la vie des personnes atteintes du sida.

Présentement, environ 2 000 personnes qui manifestent les symptômes du sida et qui ont un nombre insuffisant de lymphocytes T, soit 300 cellules par millimètre cube de sang ou moins, reçoivent l'AZT. Les lymphocytes T sont les globules blancs du sang qui aident à combattre le virus du sida, le syndrome d'immuno-déficience acquise.

Dorénavant, les personnes infectées pourront bénéficier du traitement à l'AZT si elles présentent un nombre de lymphocytes T par millimètre cube ne dépassant pas 500, même si elles ne manifestent aucun symptôme.

Ce changement permettra à plus de 6 000 Canadiens infectés par le virus du sida d'avoir accès au traitement.

M. Beatty a expliqué que ce changement faisait suite à l'examen des résultats d'une étude menée par l'Institut national américain sur les allergies et les maladies infectieuses. Cette étude montrait qu'un traitement à l'AZT dans les premiers stades de la maladie aidait à prévenir l'apparition des symptômes du sida.

Le ministre Beatty a affirmé qu'il était possible d'utiliser de plus petites doses d'AZT au stade préliminaire de la maladie, ce qui réduisait la toxicité du médicament et permettait au patient d'en bénéficier pendant une plus longue période de temps.

Le traitement est également moins cher à ce stade en raison des faibles doses nécessaires. Il en coûte présentement \$8 800 par année pour traiter un patient qui présente les symptômes du sida et qui a besoin de la dose maximale d'AZT.

VENTE
Jusqu'à
65%
DE RABAIS
Tapis persan,
orientaux

Une vaste sélection de tapis comprend, entre autres, des tapis de soie, laine, Qum, Nain, Isfahan, Bidjar, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis d'Iran, Pakistan, Chine et plusieurs autres. Achetez directement du distributeur et économisez jusqu'à 65% sur le prix de détail.

Shuja Bashir & Cie Inc.
à Montréal
à la Place Bonaventure
Étage «E», Suite (32 Elmira)
Montréal (Québec)
C.P. 1541 H5A 1H6
Tél.: (514) 861-7847
Fax.: (514) 861-7822

Pour la ville de Québec
Une journée seulement.
Le samedi 9 septembre
10 h à 17 h
à l'hôtel Loews Le Concorde
1225, Place Montcalm
Québec

Termes: Cartes de crédit, comptant, chèques avec ID.

Patins Junior
Modèle: T-100

49⁹⁹
SPÉCIAL

**AVEC
ANDRÉ
LALONDE
SPORTS**

Patins Junior
Modèle: Jr-Tacks

69⁹⁹
SPÉCIAL

LE HOCKEY

C'est au Mex!

OFFRE D'INTRODUCTION
20% sur tout l'équipement tel:

- Casque
- Grille
- Protège-cou
- Épaulette
- Coudes
- Support athlétique
- Jarretières
- Pantalon
- Bretelle
- Jambières
- Gants

20%
de rabais sur tout
l'équipement à prix
régulier.

Patins Adulte
Modèle: 981

149⁹⁹
SPÉCIAL

Bâtons de hockey
SPÉCIAL

Canadian "6001 Pro pattern"
Koho "2210 Pro pattern"
Titan "Pro 2"
Sherwood "5030"

Prix régulier jusqu'à 23.99

16⁹⁹

**DEMANDEZ VOTRE
CARTE HOCKEY PLUS**

Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture samedi, 16 septembre 1989. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Magasins participants seulement.

POUR LE MAXIMUM
André Lalonde Sports

- | | | | |
|---|--|---|---|
| EST
Brossard
256, rue Notre-Dame E., 582-1123
St-Hubert
8205, boul. Louis-H. Labriane,
354-5105
Brossard
3195, rue Masson, 374-7233
St-Hubert
5815, rue Chartrand, 325-1001 | CENTRE
Montréal
720, rue Ste-Catherine O., 875-8815
Laval
222, boul. des Laurentides,
668-7323
Laval
1545, boul. La Concorde, 682-9669
Rousselle
5815, rue Chartrand, 325-1001 | BARBIEUX
Greenfield Park
Gatineau, Gaschereau, 465-8090
Terrebonne
1653, chemin Gascon, 964-1055
Bellevue
1001, boul. Laurier, 454-5197
Châteauguay
8, boul. St-Jacques, 682-7575
St-Eustache
Place St-Luc, 491-7277
St-Sauveur
Station de St-Mont-Sauveur,
1-227-4871/871-0101 | Valleyfield
114, rue Chartrand, 375-1420
Victoriaville
543, boul. Gauthier, 758-1423
St-Hyacinthe
2050, Laiterie
OTTAWA
775, Place de la Concorde, 770-0144
Brossard
702, rue Bank, 231-5423
LARABOIN
Joliette
20, rue St-Jacques, 759-7152
St-Côme
3600, rue St-Jacques, 883-4221 |
|---|--|---|---|

**NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS
ÉCOUTEZ
ALTEURS**



«Être bien informé pour moi, signifie avoir des nouvelles internationales, régionales, des nouvelles du sport, la météo. D'avoir des informations sur les événements qui se passent à Montréal».

Sylvaine Pelletier, Montréal

AUJOURD'HUI, VIVEZ BIEN INFORMÉ!
CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

ARRÊTEZ DE FUMER

- Traitement au laser • Sans douleur • Normalement un traitement suffit •
- Programme de contrôle de l'appétit également disponible •

Centre de Laserothérapie Laser World

LAVAL MONTREAL BROSSARD QUEBEC GRANBY TROIS-RIVIERES
682-2861 271-9111 445-3221 622-9138 777-3633 376-8811

Collège de Bois-de-Boulogne

L'éducation des adultes

Aux cadres, gestionnaires et professionnels d'entreprises et d'organismes publics et para-publics
À toute personne intéressée à la micro-informatique

ATELIERS D'INFORMATIQUE IBM

Fins de semaine (samedi et dimanche, 9h à 17h)

- Initiation à la micro-informatique
- Système d'exploitation DOS
- Lotus 1-2-3, niveaux 1 et 2
- dBase IV, niveaux 1 et 2
- Réseaux locaux; Novell, 10-NET
- Édition électronique sur Ventura
- Logiciel comptable ACCPAC
- Logiciel comptable AVANTAGE
- Introduction au système d'exploitation XENIX (UNIX)

Mercredi soir (5 semaines)

- Lotus 1-2-3, niveau 1
- dBase IV, niveau 1
- Logiciel comptable ACCPAC

Coût: 100\$ par atelier

Durée: 14 heures

Pour informations et inscription:

Présentez-vous au Pavillon Ignace-Bourget
10500, avenue Bois-de-Boulogne
le lundi 11 septembre, à 19h, au local R-135
ou téléphonez au 332-3000, poste 313

Ces ateliers sont également disponibles à tout groupe constitué qui en fait la demande, au coût de 980\$.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal (Québec) H4N 1L4 332-3000

La fécondité est à la hausse au Québec

91 000 naissances prévues en 1989 comparativement à 86 358 en 1988

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le taux de fécondité est à la hausse au Québec depuis le début de 1988, rapporte le Bureau de la statistique du Québec (BSQ).

Si la tendance se maintient, précise le BSQ, l'indice de natalité par femme passera de 1,41 qu'il était au début de 1988, à 1,52 à la fin de 1989.

Au cours des six premiers mois de 1989, on a enregistré 45 539 naissances au Québec, ce qui représente une augmentation de 6 pour cent par rapport à la période correspondante l'an dernier. On s'attend à ce que le nombre total de naissances en 1989 s'élève à 91 000 alors qu'il avait été de 86 358 en 1988.

L'augmentation est plus frappante chez les femmes âgées de

30 à 34 ans qui affichent une hausse de 11 pour cent. L'augmentation est de 7,4 pour cent chez les femmes de 35 à 39 ans, de 4,2 pour cent chez celles de 25 à 29 ans et nulle chez les femmes de 20 à 24 ans.

Les statistiques révèlent de plus que le nombre d'enfants par famille a tendance à augmenter alors que 12 pour cent plus de femmes ont donné naissance à un

troisième enfant depuis le début de 1988 comparativement à des augmentations de 5,4 pour cent pour les premières naissances et 2,7 pour cent pour les deuxièmes naissances.

Mulroney et Kaifu vont parler de commerce

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le commerce et les investissements constitueront le sujet principal de l'entretien de 90 minutes qu'aura aujourd'hui à Ottawa le premier ministre Brian Mulroney et son homologue japonais, M. Toshiki Kaifu.

Il sera également question de l'Ontario, de la sécurité internationale, de la dette du tiers monde et de l'environnement.

L'an dernier, le Canada a importé du Japon pour \$9,3 milliards, dont des automobiles, des téléviseurs, du matériel photographique et des appareils de bureau.

Le Japon, de son côté, a importé pour \$8,7 milliards de produits canadiens, particulièrement du charbon, du bois et des pâtes à papier.

Les Japonais ont investi \$4,4 milliards au Canada, y compris \$624 millions au cours de l'année fiscale qui s'est terminée en mars dernier. Les Canadiens ont investi \$152 millions au Japon.

M. Kaifu a été choisi premier ministre par le Parti libéral démocratique pour terminer le mandat des anciens premiers ministres Noburu Takeshita et Sotaro Uno, que des scandales ont obligés à démissionner.

Le premier ministre japonais est accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Taro Nakayama, qui rencontrera son homologue canadien, M. Joe Clark.

Ottawa a consacré \$6,7 milliards à l'éducation

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le gouvernement fédéral a consacré une somme estimée à \$6,7 milliard à l'éducation et à l'entraînement l'an dernier, une augmentation de 1,8 pour cent par rapport à l'année précédente, a annoncé Statistique Canada.

Cette augmentation est de beaucoup inférieure à celle des dépenses fédérales, qui est de 3,6 pour cent, excluant les dépenses liées à la dette, a fait savoir l'agence.

La proportion des dépenses fédérales allouées à l'éducation est en baisse depuis 1985.

L'an dernier, elles ne correspondaient qu'à 6,7 pour cent d'un budget total de \$100 milliards, après avoir atteint un sommet de 7,3 pour cent en 1985, a indiqué Statistique Canada.

La chute des dépenses survient alors que le nombre d'étudiants accédant à l'université poursuit sa montée.

Les inscriptions devraient atteindre un nombre sans précédent de 513 900 cette année, en hausse de trois pour cent par rapport à l'an dernier, a fait savoir l'agence.

Frais de scolarité en hausse sauf au Québec

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les étudiants d'université doivent faire face cette année à une hausse des frais de scolarité et des coûts consacrés au logement, indiquent les plus récentes données de Statistique Canada.

Un étudiant à plein temps inscrit dans un programme de premier cycle à la faculté des arts d'une université canadienne paie en moyenne entre \$450 et \$1 950 pour ses frais de scolarité, tandis qu'une chambre dans une résidence universitaire coûte de \$2700 à \$4500.

Néanmoins, le nombre d'admissions dans les universités pourrait atteindre un record cet automne. Un total de 513 900 étudiants sont susceptibles de suivre des cours universitaires durant la présente année scolaire, soit trois pour cent de plus que l'an dernier, a rapporté, hier, Statistique Canada.

Les étudiants québécois sont les plus choyés d'entre tous au pays, les frais de scolarité des universités dans la province n'ayant pas augmenté cette année.

LE SPECTACLE DE L'ANNÉE À MONTRÉAL
LE GALA DU PRIX DU MEILLEUR COMMERCE 1989 *Griche & Scaff*

À CFCF CANAL 12 CÂBLE 11 SAMEDI 9 SEPT. À 20 H

Prix du Meilleur Commerce 1989 Le Choix des Consommateurs

Martine Chevrier
Gauchos
Los Pampas d'Atlantic City
Copy Express
Les Ballets Louis Lapierre

Les récipiendaires des prix du Meilleur Commerce 1989 ont été choisis par les consommateurs montréalais au cours d'un vaste sondage mené par Canadian Facts, une maison de recherche indépendante. Encourager les meilleurs commerces de Montréal... une décision éclairée!

MONTRÉAL • QUÉBEC • TORONTO • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

CETTE BERLINE HAUTE PERFORMANCE BÉNÉFICIE DU MEILLEUR RECORD DE PISTE DU MONDE.

En course Formule 1, rien n'est prévisible. Les variations sont innombrables d'une piste à l'autre, d'une voiture à l'autre, d'un pilote à l'autre. Il suffit d'une fraction de seconde pour prendre ou perdre la première place. Pourtant, dans le cas de l'équipe de course McLaren et du groupe motopulseur Honda, la victoire ne leur a échappé qu'une fois.

En 1988, ces voitures ont gagné 15 courses Formule 1 au cours d'une saison de 16 courses. L'histoire de la course Formule 1 prenait une nouvelle tournure.

Voici la Berline Acura Integra 1990 repensée. Les obligations ont leur récompense. Voici la berline 4 portes pour ceux qui n'ont jamais vraiment voulu une berline.

L'Integra de nouvelle génération intègre les disciplines de la performance apprises en course Formula 1. 4 soupapes par cylindre. Deux arbres à cames en tête. Injection programmée de carburant. Système de suspension entièrement indépendante aux 4 roues avec double fourchette et direction à crémaillère.

Vous tous qui exigez la preuve d'un record de piste, regardez la prochaine course Grand Prix Formule 1. Ça vous en dira long sur nos origines.

Pour de plus amples renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km*, les noms des concessionnaires et le Plan AcuraBail**, téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA
Les voitures construites de main de maître.



Le prix de la Berline Integra 1990 est à partir de 16.395 \$. Ce prix ne comprend pas l'immatriculation, ni les frais de transport et les taxes (s'il y a lieu). Le concessionnaire peut la vendre moins cher. *Selon le cas échéant le premier. Détails chez le concessionnaire.

**Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



PRESTIGE ACURA
3700 Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

ÉLÉGANCE ACURA
1144 Rue Principale, Granby Tél.: 378-4969

ACURA PRÉSIDENT
4648 Boul. St. Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

LES GALERIES ACURA
7100 Boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

LUCIANI ACURA
4040 Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

Wilson trouve les prédictions de son ministère bien meilleures que celles de Wood Gundy

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, a affirmé hier que les prédictions des économistes de son ministère valent mieux que celles des analystes de la firme Wood Gundy.

Dans un rapport rendu public mardi, le courtier en placements de Toronto a prédit que la nouvelle taxe de neuf p. cent sur les produits et services va ajouter trois p. cent au taux d'inflation. Selon le ministère des Finances, il agit plutôt de 2,25 p. cent.

À Québec pour participer à un colloque sur des questions d'économie et d'environnement, M. Wilson a répété dans une interview que la TPS n'aura pas un impact aussi important sur l'inflation que le croit Wood Gundy.

La taxe, qui entre en vigueur en janvier 1991, remplacera la taxe de vente actuelle des industries de 13,5 p. cent.

Le mois dernier, les dix premiers ministres provinciaux ont jugé la TPS «inacceptable» et ont demandé à leurs ministres des Finances d'en étudier l'impact sur les provinces.

Emplois
M. Wilson a rappelé qu'une enquête du Fonds monétaire inter-

national sur des taxes semblables dans d'autres pays ont montré que l'impact sur l'inflation n'a pas été plus important que prévu, ce qui prouve que «nous n'assisterons pas à la poussée inflationniste suggérée par le rapport de Wood Gundy».

Dans le domaine des emplois, le courtier torontois en prévoit la suppression de 75000, tandis que le ministre en assure la création de 35000.

Pendant que Wood Gundy suggère une réduction de la TPS à 7,5 p. cent, M. Wilson répond qu'elle restera à neuf p. cent.

Pour baisser à 7,5 p. cent, a fait remarquer le ministre, «il faut

draît renoncer au programme de rabais sur les maisons et réduire de moitié le crédit de la taxe sur les biens et services».

«Wood Gundy veut peut-être proposer cela. Mais le gouvernement du Canada ne va sûrement pas proposer cela.»

Pour le ministre des Finances, le succès de la TPS est assuré dès la première année, «si les hommes d'affaires n'essent pas de duper les consommateurs et si le patronat et les syndicats ne se mettent pas d'accord pour des hausses de salaires plus élevées que nécessaire».

Huis clos
Le colloque qui a suivi l'inter-

view s'est déroulé à huis clos. Il s'agit en fait d'une discussion entre les 24 membres d'un groupe formé par le premier ministre Brian Mulroney, en mars dernier, pour le conseiller sur le développement économique et la protection de l'environnement. Une conférence de presse, aujourd'hui, doit rendre publiques quelques conclusions du groupe.

M. Wilson est l'un des membres de ce groupe, de même que son collègue Lucien Bouchard, ministre fédéral de l'Environnement, et l'ancien chef du Parti québécois et premier ministre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson.

Immigration: les Canadiens se montrent plus accueillants

Un citoyen sur trois (33 p. cent) croit que le Canada devrait autoriser moins d'immigrants à entrer au pays. Cette proportion est la plus faible jamais obtenue par Gallup depuis que cette question a été posée pour la première fois, en 1975.

L'an dernier, 41 p. cent des Canadiens affirmaient que s'ils avaient été en position d'élaborer une politique d'immigration pour le Canada, ils auraient favorisé une diminution du nombre d'immigrants autorisés à entrer au pays. Il y a quatorze ans, lorsque les Canadiens ont été interrogés une première fois sur le sujet, 39 p. cent considéraient qu'il fallait diminuer le nombre d'immigrants.

Quatorze pour cent des personnes interrogées considèrent aujourd'hui qu'Ottawa devrait accroître le nombre d'immigrants, tandis que près de la moitié de la population (soit 47 p. cent) croit que le quota actuel convient et que 6 p. cent n'ont pas d'opinion sur le sujet.

Une analyse des données par région révèle que les Ontariens sont plus enclins à considérer qu'il conviendrait de hausser le quota d'immigration. Dix-neuf pour cent des de la population ontarienne croit que les contingents devraient être haussés, tandis que 30 p. cent est plutôt favorable à une

diminution des taux d'immigration.

Ailleurs au pays, 13 p. cent des résidents du Québec et des Prairies, tout comme 10 p. cent de ceux de la Colombie-Britannique et 8 p. cent de ceux des Maritimes, affirment qu'à ce moment-ci, il conviendrait d'accueillir plus d'immigrants.

Les résultats obtenus à Toronto sont particulièrement intéressants. La population de la plus grande ville du Canada a considérablement augmenté au cours des 20 dernières années alors qu'un nombre important d'immigrants décidait de s'établir dans la région métropolitaine de Toronto. Tandis que 27 p. cent des Torontois considèrent que le nombre de nouveaux arrivants devrait augmenter, 22 p. cent sont favorables à une diminution.

Les Canadiens dont le niveau d'instruction est le plus élevé ont davantage tendance à être favorables à un accroissement de l'immigration. Alors que 27 p. cent des gens qui ont fréquenté l'université favorisent une hausse des contingents d'immigration, seulement 14 p. cent de ceux qui ont un niveau d'éducation secondaire partagent cette idée.

Les résultats d'aujourd'hui se fondent sur 1013 entrevues individuelles réalisées avec des adultes, entre le 9 et le 12 août.

Une caravane pour la paix au Salvador

LILY TASSO

Une caravane d'une douzaine de personnes ayant à sa tête Ramon Quintanilla, président de l'Union des réfugiés salvadoriens, s'est mise en marche hier à partir de l'Hôtel de ville de LaSalle. Destination: Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Saint-Jean et Hull d'ici le 17 septembre. But: promouvoir la paix et l'indépendance du Salvador et sensibiliser le monde au drame salvadorien.

Cette initiative a reçu l'appui du Dr Michel Leduc, maire de LaSalle où vivent beaucoup de ces réfugiés, et celui de M. Paul Martin, député de LaSalle aux Communes. Ce dernier a promis de présenter à la Chambre une pétition que signeront des citoyens des cinq villes visitées.

Le document exprime la préoccupation des réfugiés salvadoriens depuis que l'ARENA ou Alliance Républicaine Nationaliste, mieux connue comme le parti des escadrons de la mort, a pris le pouvoir, entraînant une recrudescence de la répression.

La pétition réclame du gouvernement qu'il fasse le nécessaire

pour que soient éclaircies les circonstances de l'assassinat de Mgr Oscar Romero, le 24 mars 1980, de même que celles tout aussi obscures entourant la disparition de 7000 Salvadoriens depuis neuf ans. Le document rappelle également l'absence de procès pour les responsables de l'assassinat de 70000 personnes depuis 1980.

Il demande par ailleurs au gouvernement canadien de jouer un rôle plus actif dans la recherche de la paix au Salvador et en Amérique centrale, et d'accorder un traitement de faveur aux réfugiés salvadoriens.

LE GROUPE AUTOMOBILE

ÉLÉGANTE



La location c'est logique!
JAGUAR 1989 VANDEN PLAS
\$780⁰⁰* par mois

*Contrat de location de 60 mois. Dépôt de 13 000 \$ T.P. en sus. Valeur résiduelle selon le marché. Sur approbation de crédit.

La légende se poursuit chez
Automobiles Élégante 4350, boul. Métropolitain E., Montréal
374-6550 JAGUAR

PUBLICITÉ

LA PRÉPARATION DE DÉCLARATIONS D'IMPÔT — UNE CARRIÈRE SATISFAISANTE POUR LES FEMMES

De plus en plus de femmes ont une carrière enrichissante comme conseillères fiscales à temps partiel. La préparation de déclarations d'impôt vous donne l'occasion d'aider les gens avec leurs problèmes fiscaux, de travailler avec les chiffres, et de choisir les heures de travail qui vous conviennent. Comment vous préparer à cette carrière à la fois intéressante et stimulante? Inscrivez-vous dès maintenant au cours de base de H&R Block.

Apprenez à élaborer les stratégies fiscales qui peuvent vous faire faire d'importantes économies... profitez des lois fiscales qui sont sans cesse modifiées...? développez votre aptitude à préparer des déclarations d'impôt... et augmentez la quantité de formules et annexes différentes que vous pouvez préparer avec confiance et compétence!

Nos instructeurs expérimentés ont formé des milliers de conseillers/ères fiscaux/ales au cours des 23 dernières années. Ils sont prêts à vous accueillir avec toute l'information dont vous avez besoin. Les classes débutent le 13 septembre et durent 13 semaines. Vous avez le choix entre des cours du matin, de l'après-midi, ou du soir, à proximité de chez vous.

Pour les meilleur(e)s gradué(e)s du cours, des postes chez H&R Block pourraient être disponibles. Toutefois, Block n'a aucune obligation d'offrir un emploi, et les gradué(e)s n'ont aucune obligation d'accepter un emploi chez Block.

Pour plus d'information, ou pour vous inscrire, téléphonez-nous immédiatement au 747-6732.

Permis n° CP0072.



Arbour
FAIT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS!

UNE VISITE ÉCLAIR VOUS FERA VOIR UN PROGRAMME*

12,9%
OU
RABAIS DE \$\$\$\$


1^{er} VERSEMENT EN JANV. 90

* Pour tous les modèles 1989 de voitures en réserve. Sujet à approbation du crédit. Un léger acompte pourrait être exigé.
** Le taux de 12,9% s'applique sur un prêt d'une durée de 48 mois seulement.
*** Le 1^{er} versement en janvier 90 s'applique pour un prêt d'une durée de 60 mois seulement, au taux de 16,9%.

Arbour AUTOMOBILES LTÉE
700, boul. des Laurentides, Laval TEL. 992-2791

\$249.

LES CAPES, LE DERNIER CRI DE LA MODE. NOTRE CAPE EST PARTICULIÈREMENT MERVEILLEUSE PAR SON ÉLÉGANCE, ET ELLE TOMBE COMME PAR MAGIE, EN LAINAGE NON DOUBLÉ VIOLET, VERT FORÊT ET NOIR. CHEZ LIPTONS.



LIPTONS

PLACE VILLE MARIE

Plomb: atteinte du système nerveux et anémie sont les plus à craindre

CAROLE THIBAUDEAU

Ce n'est vraiment pas de chance d'avoir dix-huit mois lorsqu'on demeure dans la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice, aux abords du hangar de la compagnie Balmet.

La petite Sandra Saint-Hilaire de Saint-Jean-sur-Richelieu n'est pas chanceuse. Comme les autres enfants de son âge, elle est haute comme trois pommes, elle aime jouer dans le sable et porter les doigts à sa bouche, y compris les doigts de pieds!

Autrement dit, elle réunit toutes les conditions pour absorber beaucoup de plomb quand il s'en trouve dans l'atmosphère.

Le plomb forme une poussière lourde qui se concentre au ras du sol. Ce métal est très bien absorbé par les voies respiratoires, et il se retrouve dans la circulation sanguine.

Lorsque la concentration dépasse 200 micro-grammes de plomb par litre de sang, on estime qu'une personne a été surexposée. Les tests sanguins ont démontré que Sandra Saint-Hilaire atteignait les 450 microgrammes. On a trouvé que seize de ses petits concitoyens ont été eux aussi fortement contaminés.

Système nerveux

Pour ces enfants on craint surtout une atteinte subtile du système nerveux, qui occasionnerait des problèmes dans le développement des fonctions cognitives: problèmes de mémorisation, difficulté à se concentrer, etc. Ces difficultés entravent le développement psycho-intellectuel harmonieux de l'enfant.

Les problèmes ne concernent pas ici le développement moteur (manque de coordination des mouvements) ni le développement sensitif (problème de la vue ou de l'ouïe).

On a connu dans le passé des cas d'intoxication industrielle au plomb, où les ouvriers souffraient d'une paralysie au poignet ou à la cheville. «De tels cas ne sont pas à craindre chez les jeunes victimes de Saint-Jean-sur-Richelieu, affirme le Dr Jules Brodeur, chercheur en santé et sécurité du travail à l'Université de Montréal. Ils ont lieu seulement si une personne a subi une forte exposition au plomb durant 20 ou 30 ans.»

Anémie

Le deuxième problème à craindre est l'anémie. Au sein de la moelle osseuse, le plomb entrave la formation des globules rouges. Cela crée une anémie, qui n'est pas considérée comme sévère mais qui constitue tout de même un certain affaiblissement de l'organisme.

«On ne voit pas d'anémie sévère causée par l'intoxication au plomb. Les anémies causées par une malnutrition ou encore une hémorragie sont parfois beaucoup plus sévères. Le principal problème causé par le plomb n'est donc pas l'anémie mais les atteintes au système nerveux», explique le Dr Brodeur.

On a parlé également du syndrome d'hyper-excitabilité et d'hyper-irritabilité chez l'enfant, en se demandant si une exposition au plomb ne pouvait pas être responsable de cet état. «On se pose encore beaucoup de questions à ce sujet, et les faits scientifiques ne nous permettent pas d'infirmier ou de confirmer cette hypothèse», explique le Dr Brodeur.

En ce qui concerne la réversibilité des effets du plomb sur le système nerveux, les scientifiques affirment qu'ils n'ont pas assez de recul pour en juger. On sait toutefois que le plomb n'a rien à voir avec des maladies dégénératives du système nerveux comme la maladie de Parkinson ou la maladie d'Alzheimer. Il n'y a aucun lien non plus avec le plomb et le cancer.

Produits laitiers: on oublie ça

Les médecins d'autrefois conseillaient à nos grand-pères de boire du lait ou d'ingérer des produits laitiers pour contrer les effets de l'empoisonnement au plomb. Les médecins d'aujourd'hui estiment que ce type de traitement est «à courte vue» et pas du tout une solution.

Le plomb dans l'organisme a tendance à suivre le calcium, ingéré par les produits laitiers. Il se fixe ainsi dans les os. «On favorise donc l'incrustation du plomb dans l'organisme», explique le Dr Brodeur. Cela a pour effet à court terme de réduire le plomb dans le sang. Mais le calcium comme le plomb finit par retourner dans la circulation sanguine, et continue d'attaquer les organes cibles.

«Il est préférable de ne rien faire et de laisser l'organisme se débarrasser du plomb par la voie naturelle, c'est-à-dire par l'urine, explique le Dr Brodeur.

Un des organes cibles du plomb peut être le rein. Encore une fois, une affection n'apparaît qu'après quinze ou vingt ans de forte exposition.

Agent chélateur

Pour éliminer le plomb de l'organisme, lorsque la concentration est vraiment critique, on a parfois recours à un agent de chélation: ce dernier déloge le plomb des tissus et l'entraîne vers le rein, qui l'élimine. Cette façon de faire n'est pas très conseillée pour les jeunes enfants.

La barrière hémato-encéphalique n'est pas complètement développée chez les tout-petits. On nomme ainsi la couche de cellules qui entoure et protège le cerveau contre les toxines qui circulent dans le sang. Le plomb remis en circulation en grande concentration par l'agent chélateur risquerait de traverser cette barrière insuffisante et de faire du tort au cerveau de l'enfant.

Contrairement aux BPC et même à certaines matières plastiques qui contaminent l'environnement, il n'y a aucune chance que le plomb se dégrade et se fonde à l'environnement avec le temps. La seule façon de l'éliminer consiste à enlever la terre à la surface du sol.

Même si le problème immédiat du hangar de la compagnie Balmet est dû aux poussières de plomb, cela n'exclut pas le problème à plus long terme du malheureux trio acide sulfurique/eau de pluie/plomb, problème que le site de l'usine Balmet partage avec de trop nombreux autres sites industriels.

On sait que l'acide contenu dans les vieilles batteries contamine encore le sol du site du hangar. L'acide permet une plus grande solubilisation du plomb dans l'eau et favorise ainsi l'intégration du plomb dans la chaîne alimentaire. Les légumes, par exemple, pourraient être contaminés si arrosés avec une eau contenant du plomb.

Les Métallos demandent à Québec de protéger les employés de la Balmet

Le Syndicat des métallos, affilié à la FTQ, a demandé hier au gouvernement du Québec et aux différents ministères et organismes publics concernés par la question de mieux assurer la santé des employés de l'usine Balmet, de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui recycle de vieilles batteries d'automobiles.

Au cours d'une conférence de presse, à Iberville, le responsable des Métallos, M. Arnold Dugas, a demandé qu'on

impose un programme contre l'empoisonnement au plomb à la Balmet.

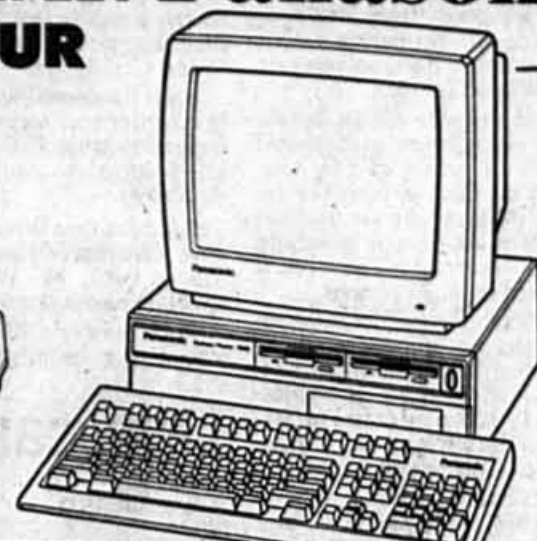
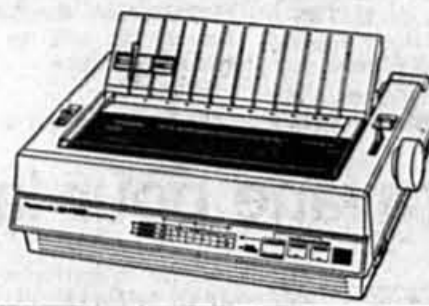
Enfin, M. Dugas a confirmé une information parue hier dans un quotidien voulant que trois des 11 employés de Balmet aient été envoyés chez eux par le médecin de la compagnie, récemment, parce que leur échantillon de sang respectif démontrait la présence de plus de 700 microgrammes de plomb par litre.

SPÉCIAL DE LA RENTRÉE LE RETOUR DE PANASONIC

ENSEMBLE XT COMPLET Panasonic

ORDINATEUR FX-1650

- 2 lecteurs 720 K
- Clavier 101 touches
- Vidéo de type Hercules



MONITEUR monochrome Panasonic IMPRIMANTE Panasonic KX-P 1180

1499\$

Ajoutez un disque rigide 20 MB

1899\$

Également disponibles: Modèles AT et 386

ACGL

LE GROUPE INFORMATIQUE ACGL INC.

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

5692, rue Jean-Talon est
Saint-Leonard H1S 1M2
450, boul. René-Lévesque ouest
Montréal H2Z 1Z6

255-3799

878-3144

VISA et MASTER CARD acceptés, possibilité de financement en magasin.

Meritas vous offre des vêtements masculins de couturiers de réputation internationale avec rabais de 30 à 40% durant toute l'année.

VESTON SPORT

Jacques Fath

Olive et châtaigne

100% laine

Prix de détail 450\$

Meritas 310\$

meritas

JACQUES FATH
PARIS

Michel Robichaud

MONTREAL, 6170, boul. Métropolitain Est (sortie Lacordaire, à huit minutes du rond-point Décarie) / SAINT-HYACINTHE, 1380, boul. Choquette
HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, de 8 h 30 à 17 h. Jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 21 h. Samedi, de 8 h 30 à 17 h.